



ANALYSE APPROFONDIE

LA MIGRATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE AU BURKINA FASO

Août 2023

Ministère de l'économie, des finances et de la
prospective

Secrétariat général

Institut national de la statistique et de la démographie

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice



ANALYSE APPROFONDIE

LA MIGRATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE AU BURKINA FASO



Réalisé avec l'appui de :



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	i
LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES	iii
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	v
RÉSUMÉ.....	vii
INTRODUCTION.....	1
1. CONTEXTE DE L'ÉTUDE	3
1.1. Contexte politique et administratif.....	3
1.2. Contexte géographique	3
1.3. Contexte sociodémographique.....	4
1.4. Contexte économique	5
2. REVUE DE LITTÉRATURE.....	6
2.1. Enjeux de la migration de main d'œuvre	6
2.2. Niveaux et tendance de la main d'œuvre migrante.....	7
2.3. Niveaux et secteurs d'activités des migrants travailleurs	7
3. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES.....	9
3.1. Source de données	9
3.2. Population cible.....	9
3.3. Evaluation de la qualité des données	9
3.4. Définition des variables opérationnelles	10
3.5. Définition des concepts clés	12
3.6. Méthodes d'analyse	14
4. RÉSULTATS DE L'ANALYSE DESCRIPTIVE.....	16
4.1. Analyse descriptive bivariée	16
4.2. Analyse descriptive multivariée : profil des migrants récents.....	27
5. RESULTATS DE L'ANALYSE EXPLICATIVE DE LA MIGRATION RECENTE.....	31
5.1. Spécification des modèles.....	31
5.2. Pouvoir prédictif du modèle	31
5.3. Déterminants de la migration récente	31
5.4. Hiérarchisation des variables selon leur pouvoir explicatif	35
5.5. Interprétation et discussion des résultats.....	35
CONCLUSION ET RECOMMANDATION.....	37
BIBLIOGRAPHIE.....	ix
ANNEXE	xi

LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES

Tableau 1.1: Evolution de la proportion des groupes d'âges de 15-64 ans et 65 ans et plus selon les recensements	4
Tableau 3.1 : taux de non réponse des variables de l'étude.....	9
Tableau 4.1 : Répartition de la population résidente par statut migratoire selon le sexe	16
Tableau 4.2 : Répartition de la main d'œuvre par statut migratoire selon le sexe	16
Tableau 4.3: Répartition de la main d'œuvre par statut migratoire selon le groupe d'âge	17
Tableau 4.4: Répartition de la main d'œuvre par statut migratoire selon le niveau d'instruction.....	17
Tableau 4.5 : Proportion de la main d'œuvre migrante par type de migration selon le sexe.....	18
Tableau 4.6 : Répartition de la population en âge de travailler par statut migratoire selon le sexe	18
Tableau 4.7 : Répartition de la main d'œuvre migrante par nationalité	18
Tableau 4.8 : Répartition de la main d'œuvre migrante par pays de naissance	19
Tableau 4.9 : Répartition de la main d'œuvre migrante par région et milieu de résidence	19
Tableau 4.10 : Répartition de la main d'œuvre migrante par région selon le sexe et la situation d'occupation	20
Tableau 4.11 : Taux d'occupation de la main d'œuvre migrante par région.....	21
Tableau 4.12 : Répartition de la main d'œuvre migrante par sexe selon le secteur d'activité.....	21
Tableau 4.13 : Répartition de la main d'œuvre migrante par sexe selon la situation (le statut) dans l'occupation principale.....	23
Tableau 4.14 : Matrice migratoire interrégionale de la main d'œuvre en 2019.....	24
Tableau 4.15 : Répartition de la main d'œuvre immigré par nationalité selon le sexe	26
Tableau 4.16 : Répartition de la main d'œuvre migrantes occupées par occupation principale en 2019 (en pourcentage)	26
Tableau 4.17 : Répartition de la main d'œuvre migrante occupée par statut dans l'emploi selon le sexe en 2019 (en pourcentage).....	27
Tableau 4.18 : Répartition de la population de 15 ans ou plus au sein de la main d'œuvre migrante par niveau d'instruction selon sexe (en pourcentage)	27
Tableau 4.19 : Contributions et signes des coordonnées des points des deux axes factoriels.....	28
Tableau 5.1 : rapport de chance d'effectuer une migration récente	33
Tableau 5.2 : Hiérarchisation des variables selon leur pouvoir explicatif (contribution)	35
 Graphique 4.1 : Distribution de la main d'œuvre migrante des régions selon le secteur d'activités	22
Graphique 4.2 : Distribution de la main d'œuvre migrante selon de chaque région selon la situation dans l'occupation principale.....	23
Graphique 4.3 : Catégorisation de la main-d'œuvre selon certaines caractéristiques	30
 Tableau A 1 : Répartition de la main d'œuvre migrante par sexe selon le secteur d'activité et le niveau d'instruction	xi
Tableau A 2 : Répartition de la main d'œuvre migrante par région selon la situation (le statut) dans l'occupation principale.....	xi
Tableau A 3 : Répartition de la main d'œuvre migrante par région selon le secteur d'activité et le niveau d'instruction	xi

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AFCM	Analyse Factorielle des Correspondances Multiples
AVV	Aménagement des vallées voltaïques
BIT	Bureau International du Travail
CEA	Commission Economique pour l’Afrique
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CM	Chef de ménage
CUA	Commission de l’Union africaine
EDS	Enquête Démographique et de Santé
ICMPD	International Centre for Migration Policy Development
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
MICS	Multiple Indicator Cluster Survey
ODD	Objectifs de Développement Durable
OHADA	Organisation pour l’Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OIT	Organisation internationale du travail
RGPH	Recensement Général de la Population et de l’Habitation
UA	Union Africaine

AVANT-PROPOS

Le Burkina Faso a réalisé en 2019 son cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (5^e RGPH) dont l'objectif est de fournir une meilleure connaissance de la situation démographique du pays et de sa dynamique afin de mieux assurer l'intégration des variables démographiques dans le processus de gestion de l'économie et du développement. Les données collectées dans le cadre du 5^e RGPH couvrent plusieurs thématiques dont la fécondité, la mortalité, la migration, l'éducation, le handicap, les caractéristiques économiques de la population et les caractéristiques des ménages et des habitations.

L'exploitation de ces données a permis d'élaborer et de publier un nombre important de produits parmi lesquels figurent un rapport de synthèse des résultats définitifs, quatre volumes d'analyse thématiques, un volume des tableaux statistiques, une plaquette des principaux résultats, un fichier des localités, treize (13) monographies régionales, deux monographies communales (pour les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso), un atlas sociodémographique, des projections nationales et sous-nationales (régionales, provinciales et communales) et une base de sondage.

En plus de ces documents publiés, l'Institut national de la statistique et de démographie (INSD) poursuit la valorisation des données du 5^e RGPH avec l'élaboration de huit rapports d'analyse approfondie visant à fournir aux utilisateurs des résultats plus affinés. Ainsi, ces rapports constituent une source importante de données statistiques utiles pour les actions des décideurs nationaux et locaux, les partenaires techniques et financiers, la société civile et tout autre acteur du développement dans divers domaines de la vie des populations.

Tout comme les autres documents, ces huit rapports d'analyse approfondie sont diffusés sur divers supports tels que le papier et les sites internet, en vue de satisfaire les besoins en informations d'un grand nombre d'utilisateurs de données sur la population.

Nous renouvelons nos remerciements à tous les acteurs et partenaires dont les efforts conjugués ont abouti au succès du 5^e RGPH et aux résultats qui font l'objet des différentes publications.

L'Institut national de la statistique et de la démographie reste ouvert à toute contribution susceptible d'améliorer l'exploitation et la valorisation des résultats du 5^e RGPH.

Le Directeur Général



Boureima QUÉDRAOGO
Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Economie et des Finances

RÉSUMÉ

La migration est un phénomène universel au cœur de l'actualité et qui n'épargne aucun groupe spécifique. La littérature bien qu'abondante sur les questions migratoires reste peu prolixe sur les contours de la migration de (la) main d'œuvre au Burkina Faso. L'objectif de la présente étude est de contribuer à l'amélioration des connaissances sur les migrations de la main d'œuvre. Elle s'appuie sur les données du 5^e Recensement général de la population et de l'habitation (5^e RGPH) du Burkina Faso réalisé en 2019. L'analyse a été à la fois descriptive et explicative.

Les résultats montrent que près de 34% de la main d'œuvre sont des migrants et que 93% parmi eux sont occupés. Il ressort également que les principaux déterminants de la migration récente sont le motif de la migration, la région et le milieu de résidence ainsi que l'âge. Les autres caractéristiques individuelles tels que le sexe de l'individu, la religion, l'état matrimonial et le niveau d'instruction constituent aussi des facteurs discriminants.

Au regard des résultats et dans l'objectif de contribuer à une gestion efficiente et bénéfique de la migration, il serait utile de réaliser des études (enquêtes) favorisant une approche systémique qui articule les perspectives macrostructurelles (économiques, politiques et sociales) aux approches méso (famille, ménages, réseaux) et micro (individus) sans oublier la dimension temporelle.

Mots clés : migration, migration récente, main d'œuvre, Burkina Faso

INTRODUCTION

Le dictionnaire démographique¹ définit la migration ou le mouvement migratoire comme un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine, ou lieu de départ, à un certain lieu de destination, ou lieu d'arrivée. De façon générale, la migration ou mouvement migratoire peut être définie comme le changement du lieu de résidence habituelle pour une durée minimale conventionnelle.

La migration est un phénomène universel et en Afrique, son histoire est restée marquée par le départ des millions de bras valides vers d'autres continents pour y travailler dans les plantations de canne à sucre et des agrumes (Dabire et al., 2022). Le nombre estimé de migrants internationaux en âge de travailler est passé de 13,2 millions en 2010 à 20,2 millions en 2019.

Une autre source indique que la migration de main-d'œuvre prend de nombreuses formes, y compris la migration temporaire, saisonnière et permanente (ICMPD et OIM, 2015), et implique de nombreux secteurs d'emploi. En Afrique, elle est en grande partie intra régionale (80%) et se caractérise principalement par la migration de travailleurs peu qualifiés. Les secteurs économiques les plus concernés sont l'agriculture, la pêche, les mines, la construction, des services tels que le travail domestique, les soins de santé, le nettoyage, les restaurants et les hôtels, ainsi que le commerce de détail (CUA, 2021). Les modalités actuelles et à venir des migrations vers, dans et depuis l'Afrique sont influencées par l'évolution en nombre de la population du continent. En d'autres termes, l'évolution démographique du continent africain est déterminant dans la nature et les types de migration présente et à venir, de même que les origines, les destinations de celles-ci.

L'Afrique subsaharienne en particulier est le théâtre d'importants mouvements migratoires en témoignent des importants flux migratoires se dirigeant généralement du Sahel vers les régions côtières d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale d'une part et de l'ensemble de l'Afrique subsaharienne vers l'Europe d'autre part (Dabire et al., 2022).

Le Burkina Faso est perçu comme le principal pourvoyeur de main d'œuvre en direction de la Côte d'Ivoire. Impulsée depuis l'époque coloniale, cette migration n'a cessé de s'intensifier au fil du temps. Au niveau interne, les mouvements migratoires internes dans les années 1970, ont été impulsés par l'Autorité de l'aménagement des vallées voltaïques (AVV), un programme de développement rural. Ces mouvements sont intervenus à la faveur des terres cultivables conquises par la lutte contre les maladies endémiques comme l'onchocercose, et ce programme envisageait combler environ au moins 10% du territoire national par des populations sciemment déplacées (Fauré, 1997).

En s'intéressant à la nature des échanges migratoires entre le Burkina Faso et les autres pays, on se rend compte qu'elle concerne essentiellement la main d'œuvre. Cette situation a impulsé dans le temps, la signature par le Burkina Faso, des accords de main-d'œuvre, de gestion des migrants ou encore de promotion de la migration régulière avec plusieurs pays.

Cette migration de main d'œuvre concerne généralement plus les hommes que les femmes.

¹ Louis Henry, Dictionnaire démographique multilingue, seconde édition unifiée, volume français du 12 juin 2012.

Ce constat est observé à partir des résultats des analyses de la thématique migration du 5^e RGPH (71,2 % d'hommes et de 28,8 % de femmes). Aussi la migration concerne les franges plus jeunes comparativement aux franges plus âgées , notamment les population de 20-34 ans(Zabré et al., 2022)

L'atteinte de la vision nationale en matière de migration à l'horizon 2025 : « *assurer la protection et la garantie effectives des droits des migrants pour une contribution optimale au développement...* » (SNMig, 2016-2025) implique une connaissance d'informations sur des niveaux, des tendances et le profil de la migration de main d'œuvre au Burkina Faso. Toute planification de mesures visant à répondre aux besoins fondamentaux des populations, tels que la scolarisation, les soins de santé et les possibilités d'emploi, doit être fondée sur des informations solides sur la répartition de la population (CUA, 2021).

A l'issue des analyses des 16 thématiques du cinquième recensement général de la population et de l'habitation (5^e RGPH), 8 autres thématiques essentielles ont été identifiées par l'INSD pour faire l'objet d'analyses spécifiques approfondies. De ce nombre figure « *la migration de main d'œuvre* » qui constitue l'objet du présent rapport.

L'objectif principal est de contribuer à l'amélioration des connaissances sur les migrations de la main d'œuvre au Burkina Faso. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- ✓ Décrire les caractéristiques sociodémographiques et économiques des migrants de main d'œuvre ;
- ✓ Dresser le profil des migrants de main d'œuvre ;
- ✓ Déterminer les facteurs explicatifs de la migration récente de main d'œuvre.

1. CONTEXTE DE L'ÉTUDE

1.1. Contexte politique et administratif

Le Burkina Faso est membre de l'Union Africaine (UA), de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Il est également membre de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA). Concernant la CEDEAO, il faut relever que c'est un espace qui se caractérise par la libre circulation des personnes, des biens et des services entre les Etats membres. Cette disposition est régie par un traité de la CEDEAO, révisé en juillet 1993. Ce traité stipule en son article 3 que l'ambition de réaliser un marché commun présuppose la levée des obstacles à la liberté de circulation des personnes, des biens et services ainsi que ceux relatifs au droit de résidence et d'établissement entre les pays membres.

Le Burkina Faso a adopté en février 2017 une Stratégie Nationale de Migration (SNMig), qui est la politique de référence en matière de migration au Burkina Faso. Sa vision s'énonce comme suit : *« À l'horizon 2025, le Burkina Faso assure la protection et la garantie effectives des droits des migrants pour une contribution optimale au développement, à la consolidation de la paix et de la cohésion sociale, à la promotion de l'intégration régionale et sous régionale et de la coopération internationale »* (Ministère de l'économie, des finances et du développement, 2017 : p.31). Elle vise à promouvoir une gestion cohérente, efficace, intégrée et concertée des migrations dans la perspective de la réalisation du développement humain durable. Plus spécifiquement, elle cherche à :

- ✓ Contribuer au renforcement des complémentarités entre villes et campagnes et entre les différentes régions ;
- ✓ Protéger et garantir des droits des migrants ;
- ✓ Optimiser l'impact positif des migrations internationales dans la réduction de la pauvreté ;
- ✓ Réaliser des études et recherches sur les migrations ;
- ✓ Consolider des bases institutionnelles d'une gestion concertée de la migration

Sur le plan administratif, le pays est divisé en 13 régions subdivisées en 45 provinces, 350 départements, 351 communes et 8 895 villages (Ministère de la santé, 2017). L'organisation et la planification du développement du pays s'inscrivent dans ce découpage administratif. Ceci n'est pas sans conséquence sur la migration, car c'est dans les régions les plus pauvres que les indices de rétentions sont les plus faibles (INSD, 2009). On observe, à travers ce découpage, un certain différentiel en matière de main d'oeuvre par le jeu de l'offre et la demande, selon la commune, le village ou le département ou encore la région qu'on se trouve.

1.2. Contexte géographique

La superficie du pays est de 274 222 km² (INSD, 2017) avec une altitude variant entre 150 et 750 mètres au-dessus de la mer. Le relief y est peu marqué et la végétation du pays est essentiellement constituée de steppe et de savane. Quant au climat, il est tropical de type soudanien et sec marqué par une pluviométrie variant de 300 mm au Nord à 1 200 mm au Sud (INSD et ICF International, 2012). Il est caractérisé par deux saisons : une saison sèche qui s'étend d'octobre à mars, avec avril comme mois charnière, et une saison des pluies de

mai à septembre. La première saison se caractérise par des vents secs et chauds originaires du Sahara et la seconde par des vents plus humides. Trois zones climatiques doivent être distinguées. Du Nord au Sud, la zone sahélienne caractérisée par des moyennes annuelles de moins de 600 mm de pluviométrie et 38 jours de pluie ; la zone soudanienne, 750 mm et 43 jours ; la zone soudano-guinéenne ou zone Sud Soudanienne, plus de 900 mm et 74 jours. Ces trois zones climatiques peuvent aussi correspondre à trois régions après classement de chacune des treize (13) régions administratives dans une zone climatique.

Ces différentes caractéristiques du pays montrent bien la complexité du contexte environnemental dans lequel vit la population Burkinabé. Le climat et la végétation sont défavorables à l'agriculture qui pourtant occupe plus de trois quart de la population active. La précarité qui en découle influence sur les conditions de vie des populations et par conséquent le risque d'émigrer car comme on peut le relever dans cette assertion « *l'émigration découle souvent d'une stratégie collective de survie, face à un environnement très austère* » (OIM, 2016 : p.3).

1.3. Contexte sociodémographique

La population du Burkina Faso s'élevait à 20 505 155 habitants en 2019 selon les résultats du 5^e RGPH. Cette population est en constante hausse selon les différents recensements de la population. La structure par âge de la population burkinabè révèle une proportion importante de jeunes. En effet, l'âge moyen se situe autour de 22 ans (21,7 en 1996, 21,8 en 2006 et 21,7 en 2019) et l'âge médian à 16 ans (15,7 en 1996, 15,5 en 2006 et 16,2 en 2019). La proportion de la population d'âge actif a augmenté progressivement à partir de 1985 ; ce qui a induit une baisse du rapport de dépendance démographique de 108,3% à 94,9%.

Tableau 1.1: Evolution de la proportion des groupes d'âges de 15-64 ans et 65 ans et plus selon les recensements

Groupe d'âge	1975	1985	1996	2006	2019
15-64 ans	50,8	47,7	48	50	51,3
65 ans et plus	3,8	4	4,1	3,4	3,4
Rapport de dépendance	96,9	109,6	108,3	100,0	94,9

Source : RGPH 2006, 2019

La dynamique démographique est caractérisée par une fécondité et une mortalité assez élevées. En effet, selon l'EDS-V de 2021, l'indice synthétique de fécondité (ISF) est de 4,4 au niveau national en 2021. Le niveau de mortalité, quoi qu'en baisse, demeure élevé au Burkina Faso selon les différentes enquêtes démographiques et de santé réalisées ces dernières années. Le quotient de mortalité infanto-juvénile est passé de 129‰ en 2010 à 129‰ en 2010 (INSD et ICF International, 2012).

Sur le plan migratoire, le Burkina Faso est connu pour l'importance et l'ampleur des mouvements migratoires dont son territoire a été et continue d'être l'objet tant à l'intérieur de ses frontières que vers l'extérieur (Ouattara, 1998). L'exode rural connaît un essor important. Ces mouvements sont polarisés sur Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, les deux grandes villes du pays. Elles constituent les principales destinations urbaines des migrations internes. Selon les données du 5^e RGPH, 19,2% des résidents sont des migrants avec un écart très faibles entre les sexes (19% d'hommes et 19,4% de femmes). Cependant, les femmes sont les plus impliquées dans les migrations internes que les hommes (14,7% contre 12,0%). Les

principales régions de départ des migrants internes durée-de-vie sont la région du Nord avec 12,4% des départs, celle du Centre Nord (10,7%), et des Hauts Bassins (10%) (INSD, 2022).

1.4. Contexte économique

Les résultats du 5^e RGPH indiquent que la population en âge de travailler représente 54,7% de la population globale. Les personnes dans l'emploi sont de l'ordre de 42,9% au sein de cette population en âge de travailler, celles hors main-d'œuvre constituent 53,8% et 3,3% sont au chômage. Le taux de chômage au sens du BIT est de 7,1%. Au niveau de l'emploi, il ressort que l'emploi informel reste dominant sur la période de 1991 à 2018. En effet, le secteur informel occupe plus de 70 % des actifs non agricoles. En milieu rural, l'emploi concernait surtout l'économie agricole de subsistance qui regroupait plus 85% de la population active en 2018 (INSD, 2020). Selon le 5^e RGPH, plus de 63% de la population se retrouve dans la branche d'activité regroupant les activités agricoles.

Par ailleurs, il ressort aussi que ce sont les régions du Sahel, du Centre Nord et de l'Est qui cumulent les indicateurs les reluisants de l'activité économique : faible ratio emploi/population, forts taux de chômage, forts taux d'inactivité, forte proportion de jeunes ni dans l'emploi ni dans le système éducatif.

Cet environnement économique du pays constitue sans doute l'un des facteurs de migration des populations, notamment la main-d'œuvre, à la recherche de meilleures conditions de vie et de travail.

2. REVUE DE LITTÉRATURE

2.1. Enjeux de la migration de main d'œuvre

La migration de la main d'œuvre constitue un défi particulier selon le Bureau international du travail (BIT) (BIT, 2004). Bien que la création d'emplois au pays reste la meilleure option, un nombre croissant de pays voient la migration de main-d'œuvre comme faisant partie intégrante des stratégies nationales de développement et d'emploi compte tenu des opportunités mondiales en termes d'emploi et de l'apport de devises (OIM,2008). Dans les pays d'origine, la migration de main-d'œuvre peut relâcher la pression due au chômage et contribuer au développement grâce à la canalisation des fonds rapatriés, au transfert de savoir-faire, et à la création de réseaux d'affaires et de commerce. Dans les pays de destination qui font face à des pénuries de main d'œuvre, l'immigration de travail bien gérée et ordonnée peut compenser les pénuries, faciliter la mobilité et accroître le stock de capital humain (OIM,2008). Ainsi, une migration de main-d'œuvre bien gouvernée peut contribuer au développement durable des pays d'origine, de transit et de destination, et peut offrir des avantages et des opportunités aux travailleurs migrants et à leurs familles (OIT, 2023 www.ilo.org). L'OIM ajoute qu'une migration de main d'œuvre organisée et bien gérée offre un énorme potentiel aux gouvernements, aux communautés, aux migrants, aux employeurs et aux autres parties prenantes dans les pays d'origine et de destination (OIM,2008).

De la disponibilité des données fiables en passant par les données harmonisées et exhaustives, la migration de main d'œuvre fait l'objet de préoccupations des systèmes des nations unies du fait qu'elle constitue un pan important dans les économies du pays. Elle est perçue comme un catalyseur et un bénéficiaire important de l'intégration régionale et du développement économique en Afrique (OIT, 2023²).

En raison de cette même importance, l'Organisation internationale du travail (OIT) s'est intéressée à la migration de main-d'œuvre en ayant comme référentiels les Normes internationales du travail et l'Agenda pour le travail décent :

- ✓ Pacte mondial des Nations Unies pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (adopté en 2018)
- ✓ Programme de développement durable à l'horizon 2030, (ODD 8, cible 8.8 (femmes, et ceux qui ont un emploi précaire) et l'ODD 10 cible 10.7.
- ✓ L'Agenda 2063 de l'Afrique
- ✓ La Déclaration de 2014 de la Commission de l'Union africaine « Ouagadougou + 10 sur l'emploi, l'éradication de la pauvreté et le développement inclusif en Afrique »
- ✓ Le Cadre de politique migratoire révisé de l'Union Africaine pour l'Afrique et le Plan d'action 2018-2030
- ✓ Le Protocole de l'Union Africaine sur la libre circulation des personnes

De concert avec la Commission de l'Union africaine (CUA), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) l'OIT a élaboré le Programme conjoint sur la gouvernance des migrations de main-d'œuvre au

² www.ilo.org

service du développement et de l'intégration (JLMP) en Afrique. Ce programme avait été adopté par les chefs d'État et de gouvernement africains lors de la 24^{ème} session ordinaire de la Conférence de l'Union Africaine (UA) en janvier 2015.

L'objectif principal étant de parvenir à une meilleure gouvernance de la mobilité de la main-d'œuvre et des compétences en Afrique. Tous les pays africains sont concernés par ce phénomène en termes de flux migratoires, ou le fait d'être pays d'origine ou de transit ou de destination (OIT, 2023³).

2.2. Niveaux et tendance de la main d'œuvre migrante

En Afrique, le nombre des travailleurs migrants⁴ internationaux est passé de 9,5 millions en 2010 à 14,5 millions en 2019, soit un taux de croissance annuel moyen de 4,8 pour cent. Ce taux est supérieur au taux de croissance démographique en Afrique

Ces 14,5 millions de 2019 correspondent à 72% de l'ensemble des migrants en âge de travailler (20,2 millions) du continent. La proportion moyenne de femmes parmi ces travailleurs migrants était de 38 % (BIT, 2019). Le nombre de jeunes migrants internationaux dans la population active - c'est-à-dire de jeunes travailleurs migrants - est passé de 4,4 millions en 2010 à 6,7 millions en 2019. Les jeunes hommes représentaient environ 60 % des jeunes travailleurs migrants en Afrique quelle que soit l'année.

Rapporté à l'effectif du continent, la proportion des migrants travailleurs pour l'ensemble de l'Afrique a atteint son niveau le plus élevé en 2019, avec 2,8 % ; niveau qui avoisine celui, de la dernière décennie. Ce taux était de 2,4% en 2010 (UA, 2019).

2.3. Niveaux et secteurs d'activités des migrants travailleurs

L'OIT rapporte sur son site que le taux d'activité des migrants internationaux en Afrique semble être supérieur à celui de la population en général. Le taux le plus haut était enregistré en Maurice (93,3%) au plus bas (71,7%) pour le Ghana.

Les secteurs économiques les plus concernées sont l'agriculture, la pêche, les mines et la construction, le travail domestique, les soins de santé, le nettoyage, les restaurants et les hôtels et le commerce de détail.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 appelle les décideurs politiques à améliorer la gouvernance des migrations et à prendre en compte les liens entre migration et développement. En outre, le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières préconise de collecter et d'utiliser des données précises et ventilées qui serviront à l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits.

Par conséquent, il serait opportun d'adopter des politiques du travail conçues de telle sorte qu'à l'échelle de tout le continent l'offre d'emplois corresponde à la demande de la main-d'œuvre migrante.

³ https://www.ilo.org/africa/areas-of-work/labour-migration/WCMS_679832/lang--fr/index.htm

⁴ Les migrants internationaux faisant partie de la population active sont communément appelés « travailleurs migrants ».

3. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

3.1. Source de données

Exceptée la revue de littérature qui fait un tour d'horizon sur la question de la migration de main d'œuvre dans l'environnement de la recherche, ce rapport utilise les données issues 5^e RGPH du Burkina Faso, réalisé en 2019. L'avantage de ces données est qu'elles sont exhaustives et les plus récentes sur les questions migratoires.

3.2. Population cible

La population cible est celle constituant la main d'œuvre âgée de 15 ans ou plus au sein du pays. Au sens du 5^e RGPH, il s'agit de la population disponible sur le marché de l'emploi, c'est-à-dire l'ensemble des personnes des deux sexes en âge de travailler et disponibles pour le travail. Elle comprend ceux qui travaillent effectivement (population dans l'emploi) et ceux qui sont sans travail mais qui en cherchent et sont disponibles pour travailler (population au chômage). La main-d'œuvre au sens du 5^e RGPH comprend les personnes qui déclarent :

- exercer une activité rémunérée ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être aides familiales (même sans rémunération) ;
- être élève, étudiant ou retraité mais exerçant une activité ;
- être chômeur (sans emploi et à la recherche d'un emploi);

3.3. Evaluation de la qualité des données

L'évaluation de la qualité des données permet de tester leurs fiabilités en ce qui concerne les différentes variables de l'étude. Elle permet également de détecter et d'écarter les variables entachées d'erreur de l'analyse afin de ne pas tomber dans des erreurs d'interprétation. Il sera question, ici, des taux de non réponses des variables. Une variable est jugée acceptable pour l'analyse lorsque son taux de non réponse est inférieur à 5%.

Les taux de non réponse de toutes les variables retenues dans cette étude sont inférieurs à 5%. Par conséquent, on admet que les données sont de qualité acceptable et ne sont pas de nature à biaiser les résultats. Le tableau 3.1 suivant présente les taux de non réponse pour les différentes variables considérées.

Tableau 3.1 : taux de non réponse des variables de l'étude

Variables	Effectifs	Manquants	Taux de non réponse (%)
Statut migratoire	4 597 446	0	0
Région de résidence	4 597 446	0	0
Milieu de résidence	4 597 446	0	0
Sexe	4 597 446	0	0
Niveau d'instruction	4 596 200	1 246	0,0
Etat matrimonial	4 597 446	0	0
Motif de migration	4 597 446	0	0
Religion	4 597 446	0	0
Niveau de vie du ménage	4 591 107	6 339	0,1

3.4. Définition des variables opérationnelles

Il est question de définir les variables retenues pour l'analyse explicative. Elles se répartissent en deux groupes à savoir : la variable dépendante et les variables indépendantes. Certaines variables ont subi un traitement et/ou des recodages.

3.4.1. Statut migratoire

La variable dépendante de l'analyse explicative est le statut migratoire récent. Elle est mesurée par l'occurrence d'une migration effectuée au cours des 12 mois ayant précédé le dénombrement du recensement de 2019. Le statut migratoire récent équivaut à 1 pour ceux ayant effectués une migration récente et 0 pour les autres. La variable est binaire. Le choix de cette variable pour l'explication est d'autant plus pertinent qu'elle permet de prendre en compte le motif de la migration.

Pour la description des caractéristiques sociodémographiques et économiques des migrants, les autres types de migration ont été pris en compte dans la construction de la variable statut migratoire.

3.4.2. Région de résidence

La région est une entité administrative et géographique ayant une certaine homogénéité. Il s'agit, ici, de l'entité géographique dont fait partie la localité de résidence de l'individu lors du dénombrement du 5^e RGPH. Pour des raisons pratiques, les 13 régions administratives du pays ont été regroupées en trois (3) grands groupes de régions suivant les zones climatiques du pays. Chaque groupe de région correspond à une zone climatique. Ainsi, la région Soudano-Sahélienne regroupe : la région du Sahel, du Nord et du Centre-nord ; la région Nord-Soudanienne réunit les régions : de la Boucle du Mouhoun, du Centre, du Centre-Est, du Centre-Ouest, du Centre-Sud, de l'Est et du Plateau Central et enfin la région Sud-Soudanienne regroupe les régions des Cascades, des Hauts-Bassins et du Sud-ouest.

3.4.3. Milieu de résidence

Il s'agit du lieu où vit l'individu. Le milieu de résidence peut avoir une influence sur les conditions de vie des individus et par conséquent sur les comportements migratoires. La variable prend deux modalités qui sont : urbain et rural.

3.4.4. Sexe

La prise en considération de divers facteurs socioculturels (structures familiales, ménages) dans l'analyse du processus migratoire met en lumière les hiérarchies fondées sur la différenciation sexuelle qui existent dans ces unités sociales et qui influent sur les divers aspects de la migration (décision de migrer, raisons de migrer) (Oso et Catarino, 1997). Donc, le sexe de l'individu est un facteur en prendre en compte dans l'explication de l'occurrence d'une migration. La variable est binaire (masculin, féminin).

3.4.5. Sexe du chef de ménage

En Afrique, les ménages sont généralement dirigés par des hommes et le fait pour une femme

d'être chef de ménage renvoie à des logiques socioculturelles spécifiques. Peu sont les ménages où les femmes sont chefs et même si elles le sont, cela serait dû à des circonstances particulières telles que le célibat, le divorce, le veuvage ou encore l'émigration des hommes qui les contraintes à devenir chefs de ménages (Oso et Catarino, 1997). Au Burkina Faso, selon le RGPH de 2019, seulement 16 % des chefs de ménage sont des femmes contre 84 % d'hommes. La variable est dichotomique (homme, femme).

3.4.6. Etat matrimonial

La situation matrimoniale constitue l'une des raisons avancées par certains ménages pour expliquer le fait que ne soient pas partis. En effet, si la migration est souhaitée par le ménage, elle ne doit pas être un élément déstructurant de la société. Une exigence des ménages en zone rurale africaine est la nécessité de leur maintien comme unité de production et de reproduction dans le village d'origine pour gérer le patrimoine ancestral (terre, fétiche, etc.), assurer la retraite des personnes âgées et perpétuer la tradition (Barry et al., 2021). Cette variable comporte cinq (05) modalités dans le cadre de cette étude.

3.4.7. Niveau d'instruction

En introduisant de nouvelles valeurs, l'éducation met l'individu en face d'autres modes de pensées susceptibles de remettre en cause les valeurs ou pratiques traditionnelles véhiculées au sein des groupes sociaux formés par les religions et les ethnies. Elle confère à l'individu une certaine position relativement avantageuse. Le niveau d'instruction comporte cinq modalités : sans niveau, primaire, post-primaire, secondaire et supérieur.

3.4.8. Religion

Cette variable a été recodée et comporte quatre (04) modalités : animiste, chrétien, musulman, autre religion. Il s'agit de la religion de l'individu.

3.4.9. Motif de la migration

Le motif de départ ou le motif de la migration prend en compte 18 modalités qui ont été regroupées en cinq (05) catégories. Ce sont : insécurité ; recherche d'emploi ; raison familiale, professionnelle ou sanitaire, raison d'étude, autres raisons.

3.4.10. Niveau de vie du ménage

C'est un indicateur composite, qui permet de rendre compte des conditions de vie du ménage. Il est difficile à saisir à cause des contraintes liées à sa mesure. Dans le cadre du 5e RGPH, il est construit selon une approche non monétaire, à partir d'une combinaison de variables liées aux conditions de vie des ménages et des biens possédés. Il comporte cinq (05) modalités : plus pauvre, pauvre, moyen, riche, plus riche.

3.4.11. Age

L'âge est une variable importante dans le processus migratoire. La probabilité de rester diminue avec l'âge ou, en d'autres termes, la probabilité de partir à l'aventure augmente avec celui-ci (Vause et al., 2015). Quatre (04) groupes d'âges ont été retenus pour les besoins de

l'analyse. Il s'agit des groupes suivants : 15-24 ; 25-34 ; 35-49 ; plus de 50.

3.5. Définition des concepts clés

Dans l'objectif d'avoir une même compréhension, les concepts clés les plus utilisés tout au long de l'analyse méritent d'être définis. Il s'agit notamment la migration, la migration interne, la migration externe ou internationale, La migration récente, la migration durée-de-vie, la main-d'œuvre et la migration de main-d'œuvre.

3.5.1. Migration

Le dictionnaire démographique⁵ définit la migration ou le mouvement migratoire comme un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine, ou lieu de départ, à un certain lieu de destination, ou lieu d'arrivée. De façon opérationnelle, dans la présente étude, sera considérée comme migration tout déplacement d'un individu d'une entité administrative (la commune étant la plus petite entité considérée) vers une autre pour un séjour d'au moins six mois ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois

3.5.2. Migration interne

La migration interne (ou intérieure) est une migration qui s'effectue à l'intérieur des frontières d'un pays ou d'un territoire. Dans le cas du Burkina Faso, il s'agit de tous les déplacements s'effectuant entre entités administratives et ayant occasionné un séjour au lieu d'arrivée d'une durée d'au moins six mois (ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois). La migration interne peut s'effectuer entre régions du pays, il s'agit alors de migration interrégionale. A l'intérieur d'une région, la migration peut s'effectuer entre provinces, c'est la migration intra régionale ou interprovinciale. L'on peut également considérer les communes à l'intérieur des provinces, ce qui conduit aux migrations intra-provinciales ou intercommunales.

3.5.3. Migration externe ou internationale

Une migration est dite internationale lorsqu'elle porte sur des changements de résidence habituelle entre pays. Dans le cas du Burkina Faso la migration internationale concerne tous les échanges migratoires avec le reste du monde. L'émigration regroupe les sorties du territoire national vers l'étranger tandis que l'immigration concernent les entrées dans le pays.

3.5.4. Migration récente

La migration récente est la migration effectuée au cours des 12 mois ayant précédé le dénombrement du recensement de 2019. Elle a trait aux individus dont le lieu de résidence à la date du dénombrement de 2019 est différent de celui il y a un an avant le dénombrement. Pour le recensement de 2019 la période de référence pour les 12 derniers mois est la période entre décembre 2019 et décembre 2018.

⁵ Louis Henry, Dictionnaire démographique multilingue, seconde édition unifiée, volume français du 12 juin 2012.

3.5.5. Migration durée-de-vie

La migration durée-de-vie est définie en mettant en rapport le lieu de naissance et le lieu de résidence à une date de référence. Le migrant durée-de-vie est tout individu qui réside dans une entité administrative autre que son lieu de naissance. De façon opérationnelle elle concerne les individus dont la commune (respectivement, province, région de résidence au moment du recensement est différente de leur commune (respectivement, province, région et pays) de naissance.

3.5.6. Main-d'œuvre

Au sens du 5e RGPH, il s'agit de la population disponible sur le marché de l'emploi, c'est-à-dire l'ensemble des personnes des deux sexes en âge de travailler et disponibles pour le travail. Elle comprend ceux qui travaillent effectivement (population dans l'emploi) et ceux qui sont sans travail mais qui en cherchent et sont disponibles pour travailler (population au chômage). La main-d'œuvre au sens du 5e RGPH comprend les personnes qui déclarent :

- exercer une activité rémunérée ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être aides familiales (même sans rémunération) ;
- être élève, étudiant ou retraité mais exerçant une activité ;
- être chômeur (sans emploi et à la recherche d'un emploi);

3.5.7. Migration de main-d'œuvre

L'OIM définit la migration de main-d'œuvre comme le mouvement de personnes depuis leur pays d'origine vers un autre pays dans le but d'y obtenir un emploi (OIM,2008⁶). Cette définition inclut implicitement le motif de la migration. Dans cette analyse ce n'est pas nécessairement le motif de la migration qui est la référence. On s'intéresse plutôt à appréhender la distribution de la population de la main d'œuvre autour des statuts migratoires et les caractéristiques de ceux qui se trouvent en situation de migration.

3.5.8. Taux d'occupation de la main d'œuvre

C'est la proportion de la population de main d'œuvre qui déclare avoir exercer une activité au cours de la période de référence précédant le recensement.

3.5.9. Population active

Selon la définition du BIT, « la population active comprend toutes les personnes des deux sexes qui fournissent, durant une période de référence spécifiée, la main-d'œuvre disponible pour la production de biens et services ; il s'agit de la somme de toutes les personnes en âge de travailler qui sont pourvues d'un emploi et de celles qui sont au chômage » (BIT, 2013).

⁶ https://publications.iom.int/system/files/pdf/labour_migration_infosheet_fr.pdf L'OIM et la migration de main-d'œuvre

3.6. Méthodes d'analyse

3.6.1. Analyse descriptive bivariable

L'analyse descriptive bivariable permet de décrire le lien ou l'association entre la variable dépendante et chacune des variables indépendantes. La description entre ces variables est faite à partir des tableaux de contingence.

3.6.2. Analyse descriptive multivariée (AFCM)

L'analyse descriptive multivariée permet de positionner dans un repère orthonormé les différentes modalités de chaque variable et de caractériser les profils de la main d'œuvre selon les modalités de la variable statut migratoire. Pour se faire, on a recours à l'Analyse Factorielle des Correspondances Multiples (AFCM) pour percevoir les corrélations entre plusieurs variables simultanément.

3.6.3. Analyse explicative

Au niveau explicatif, une régression logistique binomiale a permis de quantifier l'effet des variables indépendantes sur la variable dépendante, tout en tenant compte des autres variables introduites dans le modèle. Le modèle de régression logistique fournit à cet effet plusieurs statistiques, entre autres :

Le khi-deux (χ^2) du modèle et la probabilité (significativité) P qui lui est associée, qui permettent d'évaluer la qualité du modèle. Le khi-deux permet également d'hierarchiser les facteurs explicatifs. Cette hiérarchisation se fait à l'aide des contributions de ces variables à l'explication du phénomène étudié. La contribution C_i d'une variable i donnée se calcule à l'aide de la formule :

$C_i = (\chi^2_f - \chi^2_i) / \chi^2_f$ où χ^2_f , et χ^2_i désignent respectivement la valeur du khi-deux du modèle final ou saturé et celle du khi-deux du modèle sans la variable i .

les odds ratios (risques relatifs) et les probabilités (significativités) p qui leurs sont associées. Elles permettent d'identifier les variables qui influencent significativement le phénomène étudié et de mettre en exergue les inégalités face à la migration récente selon chacune des variables de l'étude. Le pouvoir explicatif d'une modalité d'une variable est jugé significatif si la probabilité p correspondante est inférieure à 5% (seuil retenu). Une variable est dite déterminante dans l'explication du phénomène si au moins une de ses modalités a un pouvoir explicatif significatif. En guise de rappel, $p = P(Z=1)$ étant la probabilité que l'évènement étudié (émigration) se réalise, $1-p$ est la probabilité que cet évènement ne se réalise pas et le modèle de régression logistique permet de poser l'équation :

$$Z = \text{Logit}(P) = \log\left(\frac{p}{1-p}\right) \Leftrightarrow e^Z = \frac{p}{1-p} \Leftrightarrow p = \frac{e^Z}{1+e^Z}$$

avec $Z = b_0 + b_1X_1 + b_2X_2 + \dots + b_kX_k + \varepsilon$ où les X_i ($i = 1, 2, 3 \dots k$) sont les variables explicatives ; le b_0 est le terme indépendant de l'équation qui exprime le niveau moyen pour toutes les valeurs des variables indépendantes (X_i) ; les b_i sont les coefficients de régression à estimer à partir des données mesurant l'effet net de la variable X_i (ou de la modalité d'une variable) ; ils sont rattachés à chacune des variables indépendantes (X_i) et ε représente la variation aléatoire due à l'action des variables implicites agissant sur les variables

indépendantes.

La statistique $e^z = (p/1-p)$ est le « risque relatif » ou Odds Ratio. Si la valeur de e^z correspondante à une modalité k donnée est inférieure à 1, on dira que les individus de la catégorie k ont $1-e^z$ fois moins de chances que leurs homologues du groupe de référence d'effectuer une migration récente. Un odds ratio supérieur à 1 signifie que ce risque est de e^z fois plus que les individus du groupe de référence.

4. RÉSULTATS DE L'ANALYSE DESCRIPTIVE

4.1. Analyse descriptive bivariée

Les analyses descriptives donnent le volume des migrants internes dans l'ensemble du Burkina Faso, la répartition des migrants internes constituant la main d'œuvre selon le sexe. Elles fournissent également des informations sur quelques caractéristiques de la main d'œuvre migrante.

4.1.1. Population résidente selon le statut migratoire

En 2019, le 5^e RGPH a dénombré, 3 494 722 migrants au Burkina Faso. Le tableau 4.1 donne une répartition de ces migrants dans l'ensemble de la population résidente selon le sexe.

Les migrants représentaient 19,2% de la population résidente dont 5,8% de migrants internationaux et 13,4% de migrants internes. En considérant le type de migration selon le sexe, on constate que les hommes migrent plus à l'Internationale comparativement aux femmes (4,8%). A l'opposé de la migration internationale (7,0% de sexe masculin contre 4,8% de sexe féminin), la migration interne touche plus les femmes que les hommes. En effet, la distribution des femmes par statut migratoire indique que 14,7% des femmes résidentes sont des migrantes internes contre 12,1% pour les hommes.

Tableau 4.1 : Répartition de la population résidente par statut migratoire selon le sexe

Statut migratoire	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Non migrants	7 085 933	81,0	7 591 096	80,6	14 677 029	80,8
Migrants internationaux	611 659	7,0	447 678	4,8	1 059 337	5,8
Migrants Internes	1 054 813	12,1	1 380 572	14,7	2 435 385	13,4
Ensemble migrants	1 666 472	19,0	1 828 250	19,4	3 494 722	19,2
Ensemble	8 752 405	100,0	9 419 346	100,0	18 171 751	100,0

4.1.2. Volume et caractéristiques de la main d'œuvre par statut migratoire selon le sexe

En 2019, la main d'œuvre du Burkina Faso comptait au total 4 597 446 individus dont 55,2 % d'hommes et 44,8 % de femmes. Un 1/3 de cette population de main d'œuvre sont des migrants (33,7%) comme on peut le constater dans le tableau 4.2 ci-après. Elle est constituée de 35,5% de sexe masculin et de 31,6% de sexe féminin.

Tableau 4.2 : Répartition de la main d'œuvre par statut migratoire selon le sexe

Statut migratoire	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Non migrants	1 637 849	64,5	1 408 989	68,4	3 046 838	66,3
Migrants	900 892	35,5	649 716	31,6	1 550 608	33,7
Ensemble	2 538 741	100	2 058 705	100	4 597 446	100
	-	55,2	-	44,8	-	100

Considérant l'âge, Il faut d'abord noter que la distribution de cette main d'œuvre dans la population des migrants suivant les groupes d'âge indique une prédominance des jeunes de

40-44 ans (39,4%). Ces derniers sont suivis par les migrants dont l'âge est compris entre 45-49 ans (38,7%) les 50-54 ans (38,4%), les 55-59 ans (38,5%) et les 35-39 ans (37,8%) (38,7%) les 50-54 ans (38,4%), les 55-59 ans (38,5%) et les 35-39 ans (37,8%).

Tableau 4.3: Répartition de la main d'œuvre par statut migratoire selon le groupe d'âge

Groupe d'âge	Non migrants		Migrants		Ensemble		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
15-19	409 527	81,9	90 527	18,1	500 054	100,0	10.9
20-24	440 651	73,3	160 589	26,7	601 240	100,0	13.1
25-29	463 523	66,7	231 523	33,3	695 046	100,0	15.1
30-34	432 665	62,2	262 876	37,8	695 541	100,0	15.1
35-39	356 973	61,5	223 809	38,5	580 782	100,0	12.6
40-44	274 118	60,6	178 328	39,4	452 446	100,0	9.8
45-49	203 460	61,3	128 485	38,7	331 945	100,0	7.2
50-54	161 658	61,6	100 655	38,4	262 313	100,0	5.7
55-59	112 378	61,5	70 234	38,5	182 612	100,0	4.0
60-64	80 437	63,1	46 985	36,9	127 422	100,0	2.8
65 et plus	111 448	66,3	56 597	33,7	168 045	100,0	3.7
Ensemble	3 046 838	66,3	1 550 608	33,7	4 597 446	100,0	100.0

L'éducation est un facteur important dans la recherche d'un emploi de qualité. La distribution de cette population de main d'œuvre migrante suivant le niveau d'instruction est donnée dans le tableau 4.4 ci-après. Tout comme la population générale du pays, la population de main d'œuvre du pays demeure en large partie non instruite (69,1%). Cependant, c'est au sein des plus instruits que l'on trouve des proportions plus importantes de migrants.

En effet, plus de la moitié des populations constituant la main d'œuvre ont au moins un niveau d'instruction secondaire (59,4%), et 69,3% ont un niveau d'instruction supérieur au moment du RGPH 5.

Tableau 4.4: Répartition de la main d'œuvre par statut migratoire selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Non migrant		Migrant		Ensemble		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	%
Aucun	2 292 423	72,2	883 696	27,8	3 176 119	100	69,1
Primaire	338 305	60,4	222 222	39,6	560 527	100	12,2
Post-primaire	265 097	59,3	182 205	40,7	447 302	100	9,7
Secondaire	97 757	40,6	143 032	59,4	240 789	100	5,2
Supérieur	52 686	30,7	118 777	69,3	171 463	100	3,7
ND	570	45,7	676	54,3	1 246	100	0,0
Ensemble	3 046 838	66,3	1 550 608	33,7	4 597 446	100	100

L'appréciation de la migration de main d'œuvre par type de migration indique un total de 2 055 296 de travailleurs migrants et la distribution selon le sexe de cette population est donné dans le tableau 4.5 ci-dessous. En 2019, avec le 5^e RGPH, le volume de la main d'œuvre migrante est constitué de 57,5% d'hommes et de 42,5% de femmes. Quel que soit le type de migration, les proportions des hommes sont toujours supérieures à celles des femmes, traduisant le fait que ces dernières migrent moins comparativement aux hommes.

La migration interne durée de vie est le type de migration qui domine le volume de la main

d'œuvre migrante avec une proportion de 46,6%, elle est suivie par la migration interne intercensitaire qui occupe 26,8% du volume total. La migration interne récente est la moins représentée avec 5,7% du volume total de la main d'œuvre migrante.

Tableau 4.3 : Proportion de la main d'œuvre migrante par type de migration selon le sexe

Type de migration	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Migration interne durée de vie	516 071	53,8	442 685	46,2	958 756	100,0
Migration interne récente	65 552	56,0	51 434	44,0	116 986	100,0
Migration interne intercensitaire	237 339	55,3	191 903	44,7	429 242	100,0
Migration internationale	362 108	65,8	188 204	34,2	550 312	100,0

On s'intéresserait à voir quelle sera la part de la migration dans l'ensemble de la population en âge de travailler au Burkina Faso en 2019 (tableau 4.6). Cette dernière valait 9 955 076 d'individus au RGPH 5 et constitué de 46,4% d'hommes et de 53,6% de femmes. Dans cet ensemble, les migrants représentent 28,3 % et cette proportion est légèrement inférieure à la part de la main d'œuvre migrante (33,7 % tableau 4.2) dans l'ensemble de la main-d'œuvre totale du Burkina Faso. Cela présage une corrélation du statut de travailleur et la propension de migrer.

Tableau 4.6 : Répartition de la population en âge de travailler par statut migratoire selon le sexe

Statut migratoire	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Non migrants	3 270 607	70,7	3 865 361	72,5	7 135 968	71,7
Migrants	1 352 326	29,3	1 466 782	27,5	2 819 108	28,3
Ensemble	4 622 933	100,0	5 332 143	100,0	9 955 076	100,0
	46,4		53,6			

4.1.3. Nationalité, pays de naissance, région et milieu de résidence de la main d'œuvre migrante

Le tableau 4.7 affiche la distribution de la main d'œuvre migrante par nationalité en 2019. Cette population provient essentiellement du Togo, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Nigeria, du Niger, du Bénin et du Ghana et les autres nationalités, en dehors de la nationalité Burkinabè. La nationalité étrangère la plus importante est togolaise et la moins importante est de nationalité Ghanéenne

Tableau 4.7 : Répartition de la main d'œuvre migrante par nationalité

Nationalité	Effectif	Proportion (%)
Burkina Faso	1 528 523	98,6
Togo	7 096	0,5
Côte d'Ivoire	2 832	0,2
Mali	2 798	0,2
Nigeria	2 139	0,1
Niger	2 126	0,1
Bénin	1 654	0,1
Ghana	960	0,1
Autres nationalités	2 480	0,2
Total	1 550 608	100,0

La distribution de la main d'œuvre migrante selon le pays de naissance est présentée dans le tableau 4.8. Une proportion de 89,6% de la main d'œuvre migrante est née au Burkina Faso,

La migration de la main-d'œuvre au Burkina Faso

7,8% d'entre eux sont nés en Côte d'Ivoire et 0,7% sont nés au Togo. Peu de personnes issues de la main d'œuvre migrante sont nées au Sénégal (0,1%).

Tableau 4.8 : Répartition de la main d'œuvre migrante par pays de naissance

Pays de naissance	Effectif	Proportion (%)
Burkina Faso	1 388 843	89,6
Côte d'Ivoire	121 372	7,8
Togo	10 341	0,7
Mali	8 718	0,6
Ghana	6 122	0,4
Niger	4 151	0,3
Nigeria	2 987	0,2
Bénin	2 566	0,2
Sénégal	1 303	0,1
Autres pays	4 205	0,0
Total	1 550 608	100,0

Considérons la répartition de la main d'œuvre migrante par région et par milieu de résidence (tableau 4.9), on constate que près de la moitié de cette population (47,7%) est concentrée entre les deux régions abritant les deux plus grandes villes du pays à savoir la région du Centre (35,5%) avec Ouagadougou et les Hauts-bassins (12,2%) avec Bobo-Dioulasso. La région du Sahel n'abritant que 1,3% de cette population de main d'œuvre migrante, est la moins représentée.

La distribution selon le milieu de résidence indique qu'il y a plus de travailleurs migrants en milieu rural qu'en milieu urbain, affichant respectivement 47% et 53%.

Tableau 4.9 : Répartition de la main d'œuvre migrante par région et milieu de résidence

Région	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Boucle du Mouhoun	20 092	2,8	96 291	11,7	116 383	7,5
Cascades	17 876	2,5	56 279	6,8	74 155	4,8
Centre	429 049	59,1	121 110	14,7	550 159	35,5
Centre - Est	23 559	3,2	52 941	6,4	76 500	4,9
Centre-Nord	18 763	2,6	46 413	5,6	65 176	4,2
Centre-Ouest	30 580	4,2	110 733	13,4	141 313	9,1
Centre-Sud	6 725	0,9	44 948	5,5	51 673	3,3
Est	14 607	2,0	31 151	3,8	45 758	3,0
Hauts-Bassins	109 931	15,1	78 799	9,6	188 730	12,2
Nord	19 497	2,7	51 042	6,2	70 539	4,5
Plateau Central	9 733	1,3	49 013	5,9	58 746	3,8
Sahel	10 149	1,4	10 776	1,3	20 925	1,3
Sud-Ouest	15 955	2,2	74 596	9,1	90 551	5,8
Ensemble	726 516	100,0	824 092	100,0	1 550 608	100,0
		46,9		53,1		100,0

Une distribution de la main d'œuvre migrante du Burkina Faso par région selon le sexe et la situation d'occupation est donnée par le tableau 4.10. Dans l'ensemble, un effectif de 1 441 825 sur 1 550 608 individus étaient occupés sur la période de référence du 5^e RGPH. Cela correspond à un taux d'occupation de 93,0%. La distribution de cette main d'œuvre migrante occupée suit les mêmes tendances que la distribution générale entre les régions, avec une prédominance des deux régions abritant Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

La distribution selon le sexe également suit la même tendance que la distribution générale du volume de la main d'œuvre migrante. On remarque néanmoins une proportion plus importante

de main d'œuvre migrante occupée de sexe féminin dans la région du Centre-Ouest avec 11,5% de femmes contre 8,0% d'hommes.

La main d'œuvre migrante au chômage du Burkina Faso était de 108 783 individus en 2019 et équivaut à un taux de chômage 7,0%. La région du Centre abrite la plus grande proportion de main d'œuvre migrante chômeurs au cours de la période de référence du 5^e RGPH.

Tableau 4.10 : Répartition de la main d'œuvre migrante par région selon le sexe et la situation d'occupation

Région	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
OCCUPES						
Boucle du Mouhoun	62 642	7,3	49 494	8,5	112 136	7,8
Cascades	44 252	5,2	27 540	4,7	71 792	5,0
Centre	317 757	37,0	184 049	31,5	501 806	34,8
Centre - Est	38 602	4,5	31 979	5,5	70 581	4,9
Centre-Nord	32 405	3,8	26 682	4,6	59 087	4,1
Centre-Ouest	68 312	8,0	67 052	11,5	135 364	9,4
Centre-Sud	26 573	3,1	22 354	3,8	48 927	3,4
Est	27 330	3,2	15 844	2,7	43 174	3,0
Hauts-Bassins	114 048	13,3	63 358	10,8	177 406	12,3
Nord	34 429	4,0	28 815	4,9	63 244	4,4
Plateau Central	27 565	3,2	25 907	4,4	53 472	3,7
Sahel	12 319	1,4	4 657	0,8	16 976	1,2
Sud-Ouest	51 491	6,0	36 369	6,2	87 860	6,1
Ensemble	857 725	100,0	584 100	100,0	1 441 825	100,0
CHÔMEURS						
Boucle du Mouhoun	1 634	3,8	2 613	4,0	4 247	3,9
Cascades	841	1,9	1 522	2,3	2 363	2,2
Centre	17 565	40,7	30 788	46,9	48 353	44,4
Centre - Est	2 422	5,6	3 497	5,3	5 919	5,4
Centre-Nord	2 656	6,2	3 433	5,2	6 089	5,6
Centre-Ouest	2 804	6,5	3 145	4,8	5 949	5,5
Centre-Sud	1 226	2,8	1 520	2,3	2 746	2,5
Est	1 330	3,1	1 254	1,9	2 584	2,4
Hauts-Bassins	4 068	9,4	7 256	11,1	11 324	10,4
Nord	3 022	7,0	4 273	6,5	7 295	6,7
Plateau Central	2 176	5,0	3 098	4,7	5 274	4,8
Sahel	2 041	4,7	1 908	2,9	3 949	3,6
Sud-Ouest	1 382	3,2	1 309	2,0	2 691	2,5
Ensemble	43 167	100,0	65 616	100,0	108 783	100,0
ENSEMBLE						
Boucle du Mouhoun	64 276	7,1	52 107	8,0	116 383	7,5
Cascades	45 093	5,0	29 062	4,5	74 155	4,8
Centre	335 322	37,2	214 837	33,1	550 159	35,5
Centre - Est	41 024	4,6	35 476	5,5	76 500	4,9
Centre-Nord	35 061	3,9	30 115	4,6	65 176	4,2
Centre-Ouest	71 116	7,9	70 197	10,8	141 313	9,1
Centre-Sud	27 799	3,1	23 874	3,7	51 673	3,3
Est	28 660	3,2	17 098	2,6	45 758	3,0
Hauts-Bassins	118 116	13,1	70 614	10,9	188 730	12,2
Nord	37 451	4,2	33 088	5,1	70 539	4,5
Plateau Central	29 741	3,3	29 005	4,5	58 746	3,8
Sahel	14 360	1,6	6 565	1,0	20 925	1,3
Sud-Ouest	52 873	5,9	37 678	5,8	90 551	5,8
Ensemble	900 892	100,0	649 716	100,0	1 550 608	100,0

4.1.4. Taux d'occupation de la main d'œuvre migrante du Burkina Faso

La migration de la main-d'œuvre au Burkina Faso

Pour l'ensemble du pays, 93,0% de la main d'œuvre migrante déclaraient être en activité dans la période de référence du 5^e RGPH (tableau 4.11). Considérant la région de résidence et par ordre décroissant, ce taux d'occupation était plus élevé dans la région du Sud-Ouest (97,0%), des Cascades (96,8%), de la Boucle du Mouhoun (96,4%) et du Centre-Ouest (95,8%). L'importance du taux d'occupation de la main d'œuvre migrante semble se dissocier du degré d'urbanisation. En effet, les deux (2) régions les plus urbanisées du pays, n'offrent pas toujours plus d'emploi que les autres régions pour les migrants internes. On a la région du Centre (91,2%) qui contient la capitale et celle des Hauts Bassins (94,0). De même, les taux d'occupation de la main d'œuvre migrante sont moins importants dans le Nord (89,7%) et au Sahel (81,1%).

Tableau 4.11 : Taux d'occupation de la main d'œuvre migrante par région

Région	Taux d'occupation (%)
Boucle du Mouhoun	96,4
Cascades	96,8
Centre	91,2
Centre - Est	92,3
Centre-Nord	90,7
Centre-Ouest	95,8
Centre-Sud	94,7
Est	94,4
Hauts-Bassins	94,0
Nord	89,7
Plateau Central	91,0
Sahel	81,1
Sud-Ouest	97,0
Ensemble	93,0

4.1.5. Principaux secteurs d'activités de la main d'œuvre migrante

La main d'œuvre migrante au Burkina Faso se répartit quasiment de façon égalitaire entre le secteur primaire et le secteur tertiaire (tableau 4.12). En effet, en considérant l'ensemble de cette population, le secteur primaire et le secteur tertiaire occupent respectivement 39,2% et 38,6% de la main d'œuvre migrante. Cette tendance bascule légèrement quand on considère le sexe. En effet la distribution des hommes entre les 3 secteurs d'activité indique que la plus grande proportion de ces derniers sont occupés dans le secteur tertiaire (41,5%).

La distribution dans le tableau 4.12 montre que les trois secteurs d'activités sont prédominés par les hommes.

Tableau 4.12 : Répartition de la main d'œuvre migrante par sexe selon le secteur d'activité

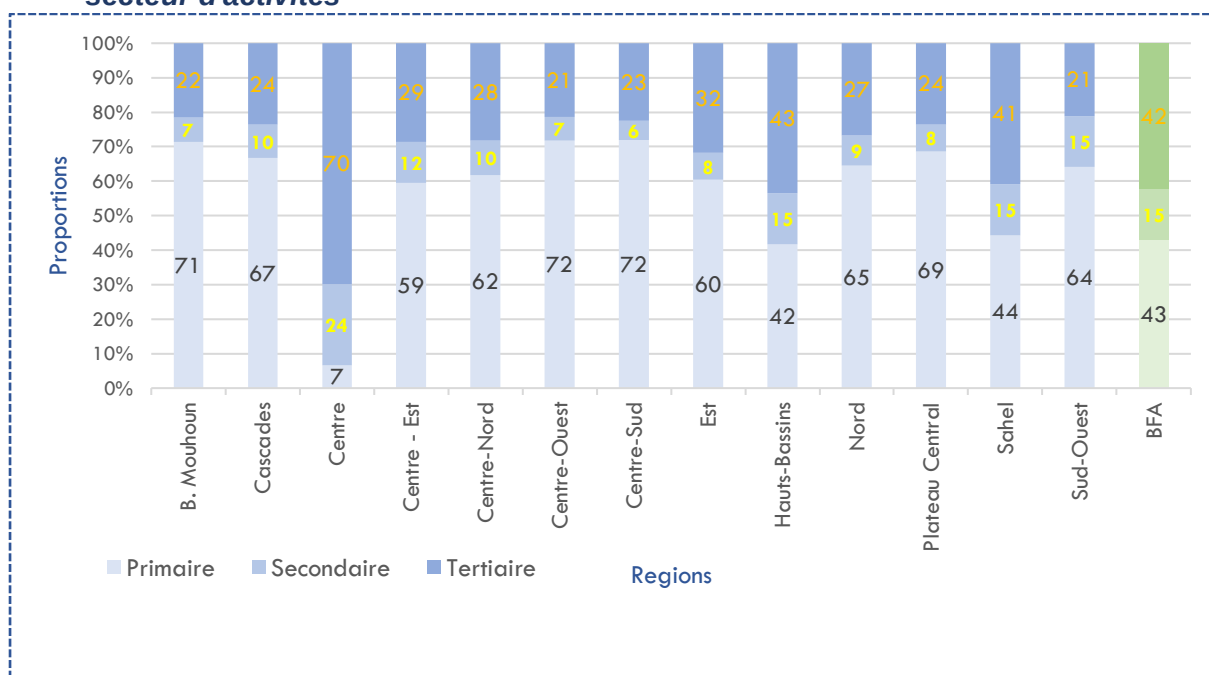
Sexe	Secteur d'activité								Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Homme	329 803	36,6	147 872	16,4	373 705	41,5	49 512	5,5	900 892	100,0
Femme	277 306	42,7	60 997	9,4	224 515	34,6	86 898	13,4	649 716	100,0
Ensemble	607 109	39,2	208 869	13,5	598 220	38,6	136 410	8,8	1 550 608	100,0

Le graphique 4.1 donne une distribution de la population de main d'œuvre migrante des 13 régions administratives du pays. A l'instar des pays sous-développés, on constate la prédominance du secteur primaire qui détiennent 43% de la population de main d'œuvre migrante pour l'ensemble du Burkina Faso. Cette tendance n'étonne pas quand on sait que

les secteurs comme l'agriculture, l'élevage et la pêche occupent plus du ¼ de la population burkinabè. Une proportion surprenante est celle du secteur tertiaire. Ici elle vaut 42% et contraste avec la proportion du tertiaire dans l'ensemble de la population qui est la plus petite.

En considérant cette distribution pour chaque région, la région du Centre qui abrite Ouagadougou la capitale enregistre 7% et 70% respectivement pour le secteur primaire et le secteur tertiaire. La production de biens et service est plus prépondérante en ville et cela justifie les prédominances du secteur tertiaire. La même tendance s'observe dans la région des Hauts-bassins qui abrite la deuxième ville du pays : 42 % pour le secteur primaire et 43% pour le secteur tertiaire. La main d'œuvre migrante s'emploie à 24% et 15% respectivement dans la région du Centre et dans les Hauts-Bassins.

Graphique 4.1 : Distribution de la main d'œuvre migrante des régions selon le secteur d'activités



4.1.6. Occupation principale de la main d'œuvre migrante par sexe et région de résidence

La distribution de la main d'œuvre migrante par sexe selon la situation (le statut) dans l'occupation principale (tableau 4.13) indique que la majorité des travailleurs migrants se déclarent indépendants (53,2%). Quand on considère cette distribution selon le sexe, cette même tendance de prédominance des indépendants se profile, mais leurs valeurs diffèrent entre hommes et femmes. En effet, il y a 58,6% des hommes qui se déclarent indépendants contre 45,3% chez les femmes. Une large proportion des migrantes travailleuses(femmes) sont des aides familiaux (33,9%). Cette modalité est faiblement représentée chez les hommes et ne vaut que 9,9%.

Tableau 4.13 : Répartition de la main d'œuvre migrante par sexe selon la situation (le statut) dans l'occupation principale

Situation dans l'occupation principale	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Indépendants	502 597	58,6	264 732	45,3	767 329	53,2
Salariés	229 193	26,7	97 145	16,6	326 338	22,6
Aides familiaux	84 995	9,9	197 784	33,9	282 779	19,6
Autres	40 940	4,8	24 439	4,2	65 379	4,5
Total	857 725	100,0	584 100	100,0	1 441 825	100,0

Le graphique 5.2 illustre la distribution de la main d'œuvre migrante des 13 régions administrative du pays selon le statut dans l'occupation principale. Pour l'ensemble du pays, la main d'œuvre migrante est constituée majoritairement de travailleurs indépendants qui occupe 53% du volume total contre 23% de salariés.

Considérée selon la région, cette tendance se conserve dans la mesure où quel que soit la région, les travailleurs indépendants représentent quasiment la moitié de l'effectif total.

On constate aussi des proportions non négligeables dans toutes les régions (au moins 20%) exceptée la région du Centre qui ne représente que 5%.

Graphique 4.2 : Distribution de la main d'œuvre migrante selon de chaque région selon la situation dans l'occupation principale



Le tableau 4.14 ci-après affiche la matrice migratoire de la population migrante du Burkina Faso. Selon les résultats 5^e RGPH, et pour l'ensemble de la population de main d'œuvre migrante, au moins la moitié d'entre eux se retrouve dans leur région de naissance exceptées les régions du Centre-Nord (37,8%), Centre-Sud (28%), Haut-Bassins (46,6%), du Nord (33,9%), du Plateau-Central (32,8%) et du Sahel (34,9%).

Tableau 4.14 : Matrice migratoire interrégionale de la main d'œuvre en 2019

Région de naissance	Région de résidence														Ensemble
	Boucle du Mouhoun	Cascades	Centre	Centre Est	Centre Nord	Centre Ouest	Centre Sud	Est	Hauts Bassins	Nord	Plateau Central	Sahel	Sud Ouest		
Homme															
Boucle du Mouhoun	50,9	4,4	18,4	0,4		0,5	2,3	0,4	0,5	17,4	1,1	0,4	0,3	3,1	100,0
Cascades	2,0	57,7	14,7	0,4		0,6	1,2	0,2	0,5	17,4	0,9	0,3	0,4	3,6	100,0
Centre	2,2	1,9	68,1	1,8		1,6	4,1	2,2	1,6	9,0	1,8	2,2	0,9	2,6	100,0
Centre - Est	1,0	1,1	33,8	49,8		0,7	1,2	1,1	3,7	3,9	0,4	1,4	0,4	1,4	100,0
Centre-Nord	2,8	2,7	28,8	2,3		35,7	7,2	3,2	1,9	7,0	1,4	2,7	1,1	3,3	100,0
Centre-Ouest	3,4	1,7	32,7	0,6		0,6	48,9	0,7	0,6	6,6	0,8	0,8	0,5	2,0	100,0
Centre-Sud	0,7	0,5	64,2	0,9		0,5	2,2	27,1	0,3	1,9	0,4	0,4	0,3	0,8	100,0
Est	0,9	1,3	27,5	3,6		1,0	1,6	0,7	54,1	3,8	0,6	0,9	1,6	2,4	100,0
Hauts-Bassins	4,6	8,4	26,6	0,6		0,8	1,9	0,5	0,9	48,6	1,0	0,4	0,4	5,2	100,0
Nord	6,8	4,7	31,3	0,4		0,8	4,0	0,3	0,4	15,5	30,8	0,7	0,5	3,7	100,0
Plateau Central	0,8	0,9	52,9	2,4		0,7	3,3	1,5	0,8	2,7	0,4	31,5	0,6	1,6	100,0
Sahel	3,8	4,5	24,5	0,8		6,6	3,3	0,6	1,4	9,4	3,0	1,2	36,5	4,3	100,0
Sud-Ouest	1,3	3,8	12,6	0,4		0,5	2,0	0,3	0,3	10,1	0,4	0,3	0,5	67,4	100,0
FEMME															
Boucle du Mouhoun	52,1	3,3	20,3	0,3		0,5	2,8	0,3	0,3	15,6	1,4	0,5	0,3	2,4	100,0
Cascades	2,4	59,4	13,1	0,5		0,8	1,3	0,3	0,3	16,7	1,0	0,4	0,4	3,4	100,0
Centre	2,2	1,4	63,0	2,5		2,7	5,9	3,5	1,5	7,0	2,4	5,3	0,8	1,8	100,0
Centre - Est	0,8	0,9	27,3	55,4		1,1	1,2	2,9	3,3	2,4	0,4	3,3	0,3	0,9	100,0
Centre-Nord	2,5	2,8	20,4	2,4		40,9	8,7	4,1	2,2	6,2	2,1	4,6	1,1	2,1	100,0
Centre-Ouest	3,5	1,1	25,8	0,5		0,7	57,2	1,0	0,3	4,4	1,4	2,2	0,5	1,4	100,0
Centre-Sud	0,6	0,4	60,0	1,7		0,8	3,8	29,5	0,3	1,2	0,4	0,8	0,2	0,4	100,0
Est	1,1	1,4	24,1	7,0		2,2	1,8	0,8	54,0	3,1	0,7	1,2	1,1	1,5	100,0
Hauts-Bassins	7,3	8,2	27,8	0,7		1,0	2,4	0,5	0,6	43,8	1,3	0,7	0,4	5,3	100,0
Nord	8,2	3,9	24,2	0,4		2,0	6,0	0,4	0,3	11,0	38,3	2,3	0,4	2,6	100,0
Plateau Central	0,8	0,7	45,7	3,8		2,6	5,2	1,6	0,7	1,9	1,2	34,6	0,3	1,0	100,0
Sahel	4,0	3,2	23,5	1,0		10,6	4,3	0,9	2,2	8,0	5,4	1,9	31,2	3,7	100,0
Sud-Ouest	1,5	3,6	12,9	0,3		0,6	2,5	0,3	0,2	9,7	0,3	0,4	0,2	67,7	100,0
ENSEMBLE															
Boucle du Mouhoun	51,4	3,9	19,3	0,4		0,5	2,5	0,3	0,4	16,6	1,2	0,4	0,3	2,8	100,0
Cascades	2,2	58,4	14,0	0,4		0,7	1,3	0,2	0,5	17,1	0,9	0,3	0,4	3,5	100,0
Centre	2,2	1,7	66,0	2,1		2,0	4,9	2,7	1,5	8,2	2,1	3,4	0,9	2,3	100,0

La migration de la main-d'œuvre au Burkina Faso

Région de naissance	Région de résidence														Ensemble
	Boucle du Mouhoun	Cascades	Centre	Centre Est	Centre Nord	Centre Ouest	Centre Sud	Est	Hauts Bassins	Nord	Plateau Central	Sahel	Sud Ouest		
Centre - Est	0,9	1,0	31,0	52,2	0,8	1,2	1,9	3,6	3,2	0,4	2,2	0,3	1,2	100,0	
Centre-Nord	2,7	2,7	25,4	2,3	37,8	7,8	3,6	2,0	6,7	1,7	3,4	1,1	2,9	100,0	
Centre-Ouest	3,4	1,4	29,5	0,5	0,6	52,7	0,9	0,5	5,6	1,1	1,4	0,5	1,8	100,0	
Centre-Sud	0,7	0,4	62,4	1,2	0,7	2,8	28,1	0,3	1,6	0,4	0,6	0,2	0,6	100,0	
Est	1,0	1,3	26,2	4,8	1,4	1,7	0,8	54,0	3,5	0,6	1,1	1,4	2,1	100,0	
Hauts-Bassins	5,7	8,3	27,1	0,6	0,9	2,1	0,5	0,7	46,6	1,1	0,5	0,4	5,3	100,0	
Nord	7,4	4,4	28,4	0,4	1,3	4,8	0,4	0,4	13,7	33,9	1,3	0,4	3,2	100,0	
Plateau Central	0,8	0,8	49,9	3,0	1,5	4,1	1,5	0,7	2,3	0,7	32,8	0,5	1,3	100,0	
Sahel	3,9	4,1	24,2	0,9	7,8	3,6	0,7	1,7	9,0	3,8	1,4	34,9	4,1	100,0	
Sud-Ouest	1,4	3,7	12,8	0,3	0,5	2,2	0,3	0,3	9,9	0,4	0,3	0,3	67,6	100,0	

Considérons dans le tableau 4.15 contenant la distribution de de la main d'œuvre immigrée au Burkina Faso par nationalité. La main d'œuvre étrangère est très marginale comme nous constatons que seulement 4% sont des étrangers contre 96% des Burkinabè.

La nationalité la plus représenté est le Togo avec 1,3% de travailleurs migrants, suivie du Benin avec 0.5% et du mali 0.5%.

Tableau 4.15 : Répartition de la main d'œuvre immigré par nationalité selon le sexe

Nationalité	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Burkina Faso	348 926	96,4	179 306	95,3	528 232	96,0
Togo	3 733	1,0	3 363	1,8	7 096	1,3
Côte d'Ivoire	1 413	0,4	1 419	0,8	2 832	0,5
Mali	1 624	0,4	1 169	0,6	2 793	0,5
Nigeria	1 066	0,3	1 073	0,6	2 139	0,4
Niger	1 881	0,5	245	0,1	2 126	0,4
Bénin	1 093	0,3	561	0,3	1 654	0,3
Autres nationalités	2 372	0,7	1 068	0,6	3 440	0,6
Total	362 108	100,0	188 204	100,0	550 312	100,0

La distribution de la main d'œuvre migrante occupée par occupation principale au Burkina Faso est donnée dans le tableau 4.16. On constate à l'instar de l'ensemble du pays que l'agriculture est l'occupation principale la plus répandue. En effet, elle occupe 36,6% la main d'œuvre migrante. Ensuite viennent les « services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs » (13,7%) et « Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat » (11,1%).

Tableau 4.16 : Répartition de la main d'œuvre migrantes occupées par occupation principale en 2019 (en pourcentage)

Occupation principale	Effectif	Proportion (%)
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	527 401	36,6
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	197 284	13,7
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	160 493	11,1
Professions intermédiaires	146 580	10,2
Professions intellectuelles et scientifiques	129 897	9,0
Professions élémentaires	100 684	7,0
Peu qualifiés non manuels	45 062	3,1
Employés de type administratif	31 421	2,2
Qualifiés manuels	27 021	1,9
Non qualifiés	24 097	1,7
Directeurs, cadres de direction et gérants	21 892	1,5
Conducteurs d'installations de machines, et ouvriers de l'assemblage	19 067	1,3
Professions militaires	8 918	0,6
Hautement qualifiés non manuels	2 008	0,1
Total	1 441 825	100,0

4.1.7. Le statut dans l'emploi de la main d'œuvre migrante au Burkina Faso

Plus de la moitié de la main d'œuvre migrante travaillent comme des indépendants (53,2%). 22,6% et 19,6 % d'entre eux sont respectivement des salariés et des aides familiaux. Quel que soit le statut dans l'occupation considérée, plus de 60% sont des hommes à l'exception

faite au niveau des aides familiaux.

Tableau 4.17 : Répartition de la main d'œuvre migrante occupée par statut dans l'emploi selon le sexe en 2019 (en pourcentage)

Situation dans l'occupation principale		Homme	Femme	Ensemble	%
Indépendants	Effectif	502 597	264 732	767 329	53,2%
	%	65,5	34,5	100	
Salariés	Effectif	229 193	97 145	326 338	22,6%
	%	70,2	29,8	100	
Aides familiaux	Effectif	84 995	197 784	282 779	19,6%
	%	30,1	69,9	100	
Autres	Effectif	40 940	24 439	65 379	4,5%
	%	62,6	37,4	100	
Total	Effectif	857 725	584 100	1 441 825	100,0%

4.1.8. Niveau d'instruction de la population migrante

La population âgée de 15 ans et plus au sein de la main d'œuvre migrante vaut 2,8 millions d'individus en 2019. Considérés selon le niveau d'instruction, environ 2/3 d'entre eux sont sans niveau d'instruction, 12,4% et 13,5% ont respectivement le niveau primaire et le niveau secondaire. Il n'y a que 6,7% seulement ont atteint le niveau supérieur (tableau 4.18).

Tableau 4.18 : Répartition de la population de 15 ans ou plus au sein de la main d'œuvre migrante par niveau d'instruction selon sexe (en pourcentage)

Niveau d'instruction	Sexe					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun	695 506	51,4	934 011	63,7	1 629 517	57,8
Primaire	181 291	13,4	167 074	11,4	348 365	12,4
Post-primaire	180 636	13,4	201 011	13,7	381 647	13,5
Secondaire	162 157	12,0	108 704	7,4	270 861	9,6
Supérieur	132 258	9,8	55 629	3,8	187 887	6,7
ND	475	0,0	351	0,0	826	0,0
Total	1 352 323	100,0	1 466 780	100,0	2 819 103	100,0

4.2. Analyse descriptive multivariée : profil des migrants récents

4.2.1. Identification et description des axes factoriels

Le nombre de variables actives utilisé dans le cadre de ce profilage est de 11 et le seuil pour l'AFCM est de 2%. La somme des modalités actives de ces variables est de 34, après apurement, soit donc 23 axes factoriels ; le nombre d'axe factoriel étant la différence entre le nombre total des modalités (34) des variables utilisées et le nombre de ces variables (11). La représentation de la main d'œuvre dans un espace de 23 dimensions étant quasi impossible, les deux principaux axes seront retenus pour ce faire. Ils expliquent 17,5% de l'inertie total dont 10,3% pour le premier et 7,2% pour le deuxième.

Pour chaque axe, le pourcentage d'inertie théorique moyen expliqué par chaque modalité est de 4,34% (soit 100/23). Seules les modalités dont la contribution est supérieure ou égale à cette moyenne sont à considérer pour l'interprétation des axes. Dans le cas où les

contributions d'une modalité à la formation des axes retenus sont supérieures à la contribution moyenne, cette modalité décrira l'axe pour lequel la contribution est la plus grande. De plus, la qualité de la représentation des modalités (à travers les cosinus carrés) et les valeurs tests de ces dernières sont prises en compte pour juger de leur position significative sur les axes dans l'optique de bien les caractériser. Le tableau suivant résume la contribution des modalités de chaque variable à la formation des axes factoriels.

Tableau 4.19 : Contributions et signes des coordonnées des points des deux axes factoriels

Modalités	Axe 1		Axe 2	
	Contribution positive	Contribution négative	Contribution positive	Contribution négative
Milieu de résidence				
Urbain		17,75		
Rural	8,14			
Etat matrimonial				
Célibataire		3,32	12,95	
Marié(e)				
Union libre				
Veuf(ve)				
Région climatique				
Soudano-sahélienne			3,81	
Soudanienne				
Sud-soudanienne				
Groupe d'âge				
15-24 ans			15,54	
25-34 ans				
35-49 ans				4,02
50 ans ou plus				
Motif de la migration				
Insécurité				
Familiale, professionnelle ou sanitaire			23,03	
Religion				
Animiste	4,73			
Musulman				
Chrétien				
Niveau de vie du ménage				
Plus pauvre	5,01			
Pauvre	3,51			
Moyen				
Riche				
Niveau d'instruction				
Aucun	6,66			
Primaire				
Post-primaire		4,34		
Secondaire		5,32		
Supérieur		6,09		
Statut migratoire récent				
Non migrant				0,65
Migrant			21,68	

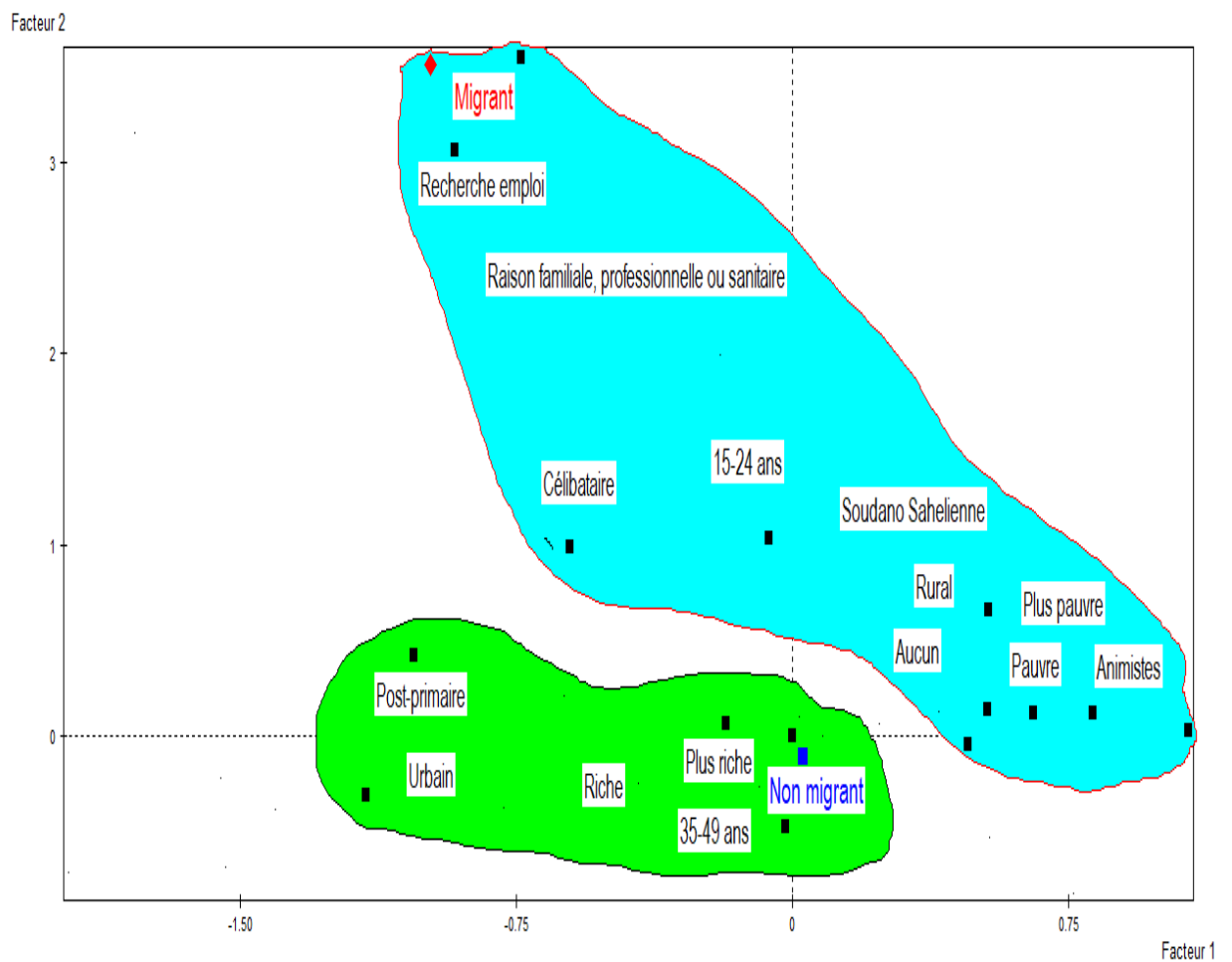
L'axe factoriel 1 (Axe 1) du tableau 4.19 ci-dessus oppose la main-d'œuvre résidant en milieu rural (coté positif de l'axe) à celle résidant en milieu urbain (coté négatif de l'axe). Dans le premier groupe, on retrouve également les animistes, ceux n'ayant aucun niveau d'instruction et résidant dans les ménages les plus pauvres. Le deuxième groupe est constituée de la main-d'œuvre résidante en milieu urbain. Ces individus sont célibataires et ont au moins le niveau post-primaire.

L'axe 2 oppose également deux groupes de personnes. Il oppose les migrants et les non migrants. Ils sont célibataires et âgés entre 15 et 24 ans et résident dans la région Soudano-sahélienne.

4.2.2. Interprétation du plan factoriel

Le graphique 4.3 laisse apparaître deux groupes de personnes. Dans le premier groupe, on y trouve les migrants récents résidant dans la région Soudano-sahélienne, en milieu rural et dans des ménages de faible niveau de vie. Ils sont sans niveau d'instruction et célibataires. S'agissant du second groupe, il est constitué de la main-d'œuvre résidante en milieu urbain et dans des ménages riches. Ils ont un âge supérieur à 35 ans et au moins le niveau post-primaire.

Graphique 4.3 : Catégorisation de la main-d'œuvre selon certaines caractéristiques



5. RESULTATS DE L'ANALYSE EXPLICATIVE DE LA MIGRATION RECENTE

5.1. Spécification des modèles

La description des modèles consiste à préciser comment les différents modèles pas à pas ont été constitués. De ce fait, les étapes d'introduction des différentes variables dans les modèles sont présentées. Les effets bruts et nets de chaque variable indépendante sont présentés dans le tableau 5.1. L'ordre d'introduction des variables dans le modèle d'analyse globale est présenté comme suit :

- ✓ Le modèle M0 : Effets bruts des variables indépendantes
- ✓ Le modèle M1 : Statut migratoire récent+ Région de résidence
- ✓ Le modèle M2 : M1+ Milieu de résidence
- ✓ Le modèle M3 : M2 + Niveau de vie du ménage
- ✓ Le modèle M4 : M3 + Sexe du Chef du Ménage (CM)
- ✓ Le modèle M5 : M4 + Sexe de l'individu
- ✓ Le modèle M6 : M5 + Age de l'individu
- ✓ Le modèle M7 : M6+ Etat matrimonial de l'individu
- ✓ Le modèle M8 : M7 + Motif de la migration
- ✓ Le modèle M9 : M8 + Niveau d'instruction de l'individu
- ✓ Le modèle M10 : M9 + religion de l'individu

Les effets bruts de chacune des variables indépendantes (10 au total) sur la variable dépendante (statut migratoire récent) sont appréhendés dans le premier modèle M0. Le deuxième modèle M1 prend en compte, la région de résidence au niveau contextuel. Le modèle M2 intègre, en plus de la région, le milieu de résidence. Quant aux modèles M3 et M4, ils ajoutent les variables liées aux caractéristiques du ménage. Le modèle M10, plus complet que les autres, appelé modèle saturé dans ce cas précis, prend en compte toutes les autres variables indépendantes.

5.2. Pouvoir prédictif du modèle

Le pouvoir prédictif du modèle fait référence à la capacité de la modélisation à prédire l'occurrence de la migration récente à partir des variables explicatives mobilisées à cet effet. Plusieurs outils permettent de mesurer ce pouvoir prédictif. Dans le cadre de cette analyse et au regard de la valeur donnée par la table de classification au niveau du modèle saturé, on retient que la prédiction est bonne. En effet, la table de classification donne une valeur de 98,7% c'est-à-dire la prédiction de l'occurrence de la migration récente est vraie dans 98,7% des cas.

5.3. Déterminants de la migration récente

L'examen des effets bruts de chaque variable indépendante sur la variable dépendante consignés dans le modèle **M0** du tableau 5.1 ci-après permet de constater que toutes les dix (10) variables explicatives ont des effets bruts significatifs sur la migration récente. Autrement dit, pris individuellement avec la variable d'intérêt (statut migratoire récente), chacune des

variables explicatives est significative au seuil de 5% dans l'explication du phénomène.

Le modèle saturé **M10** du tableau 5.1 ci-après permet de quantifier l'effet de chacune des variables indépendantes sur la variable dépendante, tout en tenant compte des autres variables introduites dans le modèle. A la lumière des résultats de ce modèle, dans lequel sont consignés les effets nets de toutes les variables explicatives, on relève qu'à l'exception du sexe du chef de ménage, toutes les variables sont significatives au seuil de 5%.

La région et le milieu de résidence ont des effets nets significatifs au seuil de 5% dans le modèle global. On retient que les individus (la main d'œuvre) résidant dans les régions climatiques Nord-Soudanienne et Sud-Soudanienne ont respectivement 3,6 et 3,9 fois plus de chance d'effectuer une migration récente que ceux résidant dans la région climatique Soudano-Sahélienne. Pour le milieu de résidence, le constat est que la main d'œuvre résidant en milieu rural a 0,44 fois moins de chance d'effectuer une migration récente que celle résidant en milieu urbain.

Parmi les deux variables méso retenues pour l'analyse, seul le niveau de vie du ménage est significatif au seuil de 5% dans le dernier modèle. Il ressort que les individus résidant dans les ménages pauvres et moyens ont presque les mêmes chances d'effectuer une migration récente que ceux vivant dans les ménages les plus pauvres. Cependant, ceux vivant dans les ménages riches ont 1,2 fois plus de chance de l'effectuer que ceux vivant dans les ménages les plus pauvres.

Par ailleurs, toutes les variables individuelles influencent significativement, au seuil de 5%, l'occurrence de la migration récente. Les femmes ont 1,14 fois plus de chance d'effectuer une migration récente que les hommes. Les individus âgés de 35-49 ans et ceux de 50 ans ou plus ont moins de chance, minime soit-elle, de migrer que ceux dont l'âge est compris entre 15 et 24 ans. Pour ce qui est du motif de la migration, on retient qu'en 2019, les individus qui avancent des raisons liées à la recherche d'emploi et celles liées aux études ont respectivement 896 et 612 fois plus de chance d'effectuer une migration récente que ceux qui évoquent des raisons liées à l'insécurité. Parallèlement, ceux qui évoquent des raisons familiales, professionnelles ou sanitaires et autres raisons ont respectivement 303 et 110 fois plus de chances que ceux dont les raisons sont liées à l'insécurité.

En outre, la discrimination par rapport à la migration récente est presque négligeable entre les individus n'ayant aucun niveau et ceux ayant le niveau primaire ou post-primaire. Par contre, les individus ayant le niveau secondaire ou supérieur ont 1,4 fois plus de chance de connaître une migration récente que leurs confrères des autres niveaux d'instruction. Du côté de la religion, les musulmans et les chrétiens ont respectivement 1,2 et 1,4 fois plus de chance que les animistes. Pour l'état matrimonial, seule la modalité union libre est significative au seuil de 5%.

Tableau 5.1 : rapport de chance d'effectuer une migration récente

Variable s indépen dantes	Rapport de chances (e ^b)											
	Effets bruts	Effets nets										
		M0	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10
Région de résidence												***
Soudano - sahélien ne	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	
Nord- Soudani enne	0,743 ***	0,743 ***	0,703 ***	0,682* **	0,678* **	0,679* **	0,686* **	0,679* **	3,738** *	3,722** *	3,600** *	
Sud- Soudani enne	0,684 ***	0,684 ***	0,654 ***	0,690* **	0,688* **	0,688* **	0,689* **	0,685* **	3,921** *	3,915** *	3,959** *	
Milieu de résidence												***
Urbain	Réf		Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	
Rural	0,785 ***		0,75 4***	0,798 ***	0,816 ***	0,824 ***	0,829 ***	0,856 ***	0,550* **	0,550** *	0,558* **	
Niveau de vie du ménage												***
Plus pauvre	Réf			Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	
Pauvre	1,200 ***			1,200* **	1,199* **	1,201* **	1,206* **	1,201* **	0,995** *	0,994 ^{ns}	0,981** *	
Moyen	1,518 ***			1,515* **	1,523* **	1,526* **	1,517* **	1,510* **	0,977** *	0,971**	0,956** *	
Riche	2,383 ***			2,290* **	2,310* **	2,310* **	2,277* **	2,259* **	1,277** *	1,240** *	1,220** *	
Plus riche	-			-	-	-	-	-	-	-	-	
Sexe du chef de ménage												-
Homme	Réf				Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	
Femme	1,405 ***				1,416 ***	-	-	-	-	-	-	
Sexe de l'individu												***
Homme	Réf					Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	
Femme	0,940 ***					0,919 ***	0,897 ***	0,957* **	1,144* **	1,154** *	1,147* **	
Groupe d'âge												***
15-24 ans	Réf						Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	
25-34 ans	0,996 ^{ns}						0,974* **	1,084* **	1,044** *	1,027**	1,020 ^{ns}	
35-49 ans	0,704 ***						0,721* **	0,839* **	0,858** *	0,854** *	0,846** *	
50 ans ou plus	0,472 ***						0,534* **	0,645* **	0,671** *	0,672** *	0,667** *	
Etat matrimonial												***
Célibatai re	Ref							Réf	Réf	Réf	Réf	
Marié (e)	0,607 ***							0,778* **	0,961	0,984 ^{ns}	0,989 ^{ns}	
Divorcé (e)/ Séparé (e)	0,669 ***							0,852* **	0,988** *	1,019 ^{ns}	1,026 ^{ns}	

Variable s indépen dantes	Rapport de chances (e ^b)										
	Effets bruts	Effets nets									
		M0	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9
Veuf (ve)	0,360 ***							0,579* **	0,909 ^{ns}	0,937 ^{ns}	0,936 ^{ns}
Union libre	1,012 ^{ns}							1,142* **	1,368** *	1,384** *	1,356** *
Motif de la migration											***
Insécurit é	Ref								Réf	Réf	Réf
Recherch e d'emploi	731,2 62***								904,88 2***	902,63 4***	896,95 5***
Familiale , professio nnelle ou sanitaire	210,5 50***								307,78 9***	304,59 5***	303,30 8***
Raison d'étude	652,4 79***								739,75 1***	615,96 0***	612,70 6***
Autres raisons	64,55 6***								111,30 4***	110,68 9 ***	110,88 4***
Niveau d'instruction											***
Aucun	Ref									Réf	Réf
Primaire	1,369 ***									0,951** *	0,931** *
Post- primaire	1,792 ***									1,060** *	1,031 ^{ns}
Secondai re	3,048 ***									1,517** *	1,458** *
Supérieu r	2,773 ***									1,355** *	1,300 ***
Religion											***
Animiste	Ref										Ref
Musulma n	2,535 ***										1,257** *
Chrétien	2,848 ***										1,480** *
Autre religion	3,195 ***										1,178** *
Chi 2 du modèle		1996 ,521	4267 ,829	11845 ,980	1284 6,916	12983 ,764	17015 ,696	18003 ,851	42053 6,303	42084 5,493	42123 7,163
Seuils de signification : *** 1% ; ** 5% ; * 10%. Réf : modalité de référence ; ns : non significatif											

5.4. Hiérarchisation des variables selon leur pouvoir explicatif

Ayant mis en évidence quelques déterminants de l'occurrence de la migration récente, il est utile pour de les ordonner afin de définir des axes prioritaires pour la mise en œuvre des stratégies et/ou actions au bénéfice de la main d'œuvre migrante.

Pour ce faire, pour chaque déterminant identifié, on fait la différence entre le khi-deux du modèle final incluant toutes les variables et le khi-deux obtenu à partir du modèle sans ce déterminant. Puis la différence est rapportée au khi-deux du modèle global pour avoir la contribution nette de ce dernier. Le tableau 5.2 ci-dessus résume les contributions des différents prédicteurs identifiés.

Il ressort du tableau que le motif de la migration récente, la région et le milieu de résidence ainsi que l'âge de l'individu constituent les facteurs les plus associés à l'explication de l'occurrence de la migration récente.

Tableau 5.2 : Hiérarchisation des variables selon leur pouvoir explicatif (contribution)

Variables	Chi-2 model saturé	Chi-2 model sans la variable	C _i =contribution	Rang
Motif de la migration	421 237,16	24 931,74	0,940813	1
Région de résidence	421 237,16	410 352,74	0,025839	2
Milieu de résidence	421 237,16	419 227,24	0,004771	3
Groupe d'âge	421 237,16	420 481,69	0,001793	4
Religion	421 237,16	420 845,49	0,000930	5
Niveau d'instruction	421 237,16	420 968,71	0,000637	6
Sexe de l'individu	421 237,16	421 069,57	0,000398	7
Etat matrimonial	421 237,16	421 135,94	0,000240	8
Sexe du chef de ménage	421 237,16	421 235,48	0,000004	9
Niveau de vie du ménage	421 237,16	658 113,08	-0,562334	10

5.5. Interprétation et discussion des résultats

Les résultats obtenus dans les analyses ci-dessus trouveraient leur explication aussi bien dans le contexte burkinabè que celui de l'Afrique subsaharienne. En effet, plusieurs études sur Burkina Faso dont celles de Zourkaleini (2007), Dabiré et Sanou (2011), Le Jeune et al. (2013) et Barry et al. (2021) ont mis en exergue les caractéristiques contextuelles (région, milieu), méso (sexes du chef de ménage, niveau de vie et taille du ménage) et individuelles (sexes, motif, âge, état matrimonial, instruction) entres autres comme étant des facteurs explicatifs de la migration. Les résultats de Beauchemin et al. (2007) en Côte d'Ivoire, Vause (2012) en République Démocratique du Congo, Kombieni (2015) au Bénin et Lesclingand et Hertrich (2017) au Mali n'en disent pas moins.

Par ailleurs, certaines régions du pays constituent des foyers de migrants tandis que d'autres sont plus attractives. La région climatique Sud-soudanienne accueille beaucoup de jeunes migrants compte tenu du fait qu'elle abrite les principaux sites d'orpaillages du pays. Les jeunes s'y retrouvent à la recherche d'or ou d'emploi. La région Nord-soudanienne abrite la région administrative du Centre donc Ouagadougou qui constitue la plaque tournante et le centre de régulation des migrations. Ces résultats liés au contexte géographique sont obtenus

par Dabiré et Sanou (2011) dans leur étude sur jeunesse, emploi et migration au Burkina Faso. Le résultat en lien avec le milieu de résidence s'explique principalement du fait de l'exode rural. Plusieurs études dont ceux de Dabiré et Sanou (2011) et Piché et al. (2013) ont montré que les jeunes migrent beaucoup vers les villes et cette attraction traduit aussi le fait que les jeunes pensent qu'il y a plus d'opportunités d'emploi en ville.

CONCLUSION ET RECOMMANDATION

Des études ont mis en exergue les facteurs déterminants de la migration. L'objectif premier de cette étude est de contribuer à l'amélioration des connaissances sur les migrations de main d'œuvre au Burkina Faso à travers les données du 5^e RGPH réalisé en 2019.

Avec une méthodologie alliant analyse bivariée, multivariée descriptive (AFCM) et explicative (régression logistique binomiale), il ressort que les objectifs ont été atteints. Un modèle à pas croissant a permis de saisir les déterminants de la migration récente et de les hiérarchiser selon leur pouvoir explicatif, en appliquant la régression logistique binomiale. Cela a permis de confronter les résultats à d'autres études et de les contextualiser.

Il résulte que près de 34% de la main d'œuvre sont des migrants et que 93% parmi eux sont occupés. Il ressort également que les principaux déterminants de la migration récente sont le motif de la migration, la région et le milieu de résidence ainsi que l'âge. Les autres caractéristiques individuelles tels que le sexe de l'individu, la religion, l'état matrimonial et le niveau d'instruction constituent aussi des facteurs discriminants.

Au plan de la recherche, cette étude, bien qu'elle s'avère exploratoire est un plus et de contribuera davantage à la compréhension plus large sur les migrations migratoires au Burkina Faso. Au regard des résultats et dans l'objectif de contribuer à une gestion efficiente et bénéfique de la migration, il serait utile de réaliser des études (enquêtes) favorisant une approche systémique qui articule les perspectives macrostructurelles (économiques, politiques et sociales) aux approches méso (famille, ménages, réseaux) et micro (individus) sans oublier la dimension temporelle.

BIBLIOGRAPHIE

Barry, O., Mimche, H., Tchouala, P.T., Kone, H., 2021. Statut social et émigration internationale des femmes au Burkina Faso. Eur. Sci. J. ESJ 17, 163–199. <https://doi.org/10.19044/esj.2021.v17n20p163>

Beauchemin, C., Henry, S., & Schoumaker, B. (2007). Côte d'Ivoire-Burkina Faso (1970-2000) : Une étude rétrospective des déterminants individuels et contextuels du retour. Les migrations internationales. Observation, analyse et perspectives. Colloque international de Budapest (Hongrie, 20–24 septembre 2004). AIDELF. Budapest, 157-177.

Dabire, B.H., Ouedraogo, W.S., Sawadogo, S., Zabré, S.P., 2022. Theme 6 : Migration au Burkina Faso, in: Recensement général de la population et de l'habitation de 2019, 5. INSD.

Dabire, B., & Sanou, M. (2011). *Jeunesse migration et emploi* (p. 70) [Rapport].

INSD et ICF International. (2012). Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSBF-MICS IV) (p. 501) [Rapport].

INSD. (2009). Recensement général de la population et de l'habitat du Burkina Faso de 2006 (RGPH-2006), theme 4 : Éducation- instruction – alphabétisation—Scolarisation (p. 197) [Rapport].

INSD. (2017). Annuaire statistique 2016 (p. 379) [Document de travail]. INSD.

INSD. (2020). Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM-2018) (p. 171) [Rapport].

INSD. (2022). Volume 1 : évaluation de la qualité des données, état, structure et dynamique de la population (p. 506) [Rapport].

Kombieni, H. (2015). Migrations et femmes au Bénin : Analyse de quelques déterminants. Sciences Humaines, 1.

Le Jeune, G., Piché, V., & Poirier, J. (2013). L'émergence d'une migration féminine autonome du milieu rural vers le milieu urbain au Burkina Faso? *African Population Studies*, 20(2), 102-123.

Lesclingand, M., & Hertrich, V. (2017). Quand les filles donnent le ton. Migrations adolescentes au Mali. *Population*, 72(1), 63-93. <https://doi.org/10.3917/popu.1701.0063>

Ministère de l'économie, des finances et du développement. (2017). Stratégie Nationale de Migration 2016-2025 (p. 47) [Document de travail].

Ministère de la santé. (2017). Tableau de bord 2016 des indicateurs de santé (p. 63) [Document de travail].

OIM. (2016). Migration au Burkina Faso : Profil migratoire 2016 (p. 97). www.iom.int

Ouattara, A., 1998. Migration, urbanisation et développement au Burkina Faso. Les travaux de l'URD 34.

Vause, S. (2012). Différence de genre et rôles des réseaux migratoires dans la mobilité internationale des Congolais (RDC): Étude des tendances, des déterminants et des conséquences de la migration [Thèse de Doctorat en démographie]. Université Catholique de Louvain.

Vause, S., Toma, S., Richou, C., 2015. Peut-on parler de féminisation des flux migratoires du Sénégal et de la République démocratique du Congo? *Population* 70, 41–67.

Zabré, S.P., Traoré, I., Sié, A., Sauerborn, R., 2022. La Côte d'Ivoire demeure-t-elle la destination privilégiée des migrations de l'observatoire de population de Nouna au Burkina Faso ? *Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou* 3, 22–51.

Zourkaleini, Y. (2007). Les déterminants individuels et contextuels des migrations internationales au Burkina Faso. AIDELF, Les migrations internationales, observation, analyse et **perspectives**, Paris, Presses Universitaires de France, 335-350.

Oso, L., & Catarino, C. (1997). Femmes chefs de ménage et migration. *Femmes du Sud et chefs de famille*, 63.

ANNEXE

Tableau A 1 : Répartition de la main d'œuvre migrante par sexe selon le secteur d'activité et le niveau d'instruction

Sexe	Secteur d'activité							
	Primaire		Secondaire		Tertiaire		ND	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Homme	329 803	54,3	147 872	70,8	373 705	62,5	49 512	36,3
Femme	277 306	45,7	60 997	29,2	224 515	37,5	86 898	63,7
Ensemble	607 109	100,0	208 869	100,0	598 220	100,0	136 410	100,0

Tableau A 2 : Répartition de la main d'œuvre migrante par région selon la situation (le statut) dans l'occupation principale

Région	Situation dans l'occupation principale							
	Indépendants		Salariés		Aides familiaux		Autres	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Boucle du Mouhoun	57 028	7,4	15 178	4,6	37 367	13,2	2 715	4,1
Cascades	36 399	4,7	10 167	3,1	23 543	8,3	1 750	2,7
Centre	271 031	35,2	173 414	53,0	25 456	9,0	33 859	51,5
Centre - Est	39 852	5,2	10 597	3,2	17 629	6,2	2 717	4,1
Centre-Nord	32 210	4,2	9 998	3,1	15 250	5,4	2 048	3,1
Centre-Ouest	73 123	9,5	17 722	5,4	40 401	14,3	4 288	6,5
Centre-Sud	28 029	3,6	7 255	2,2	12 783	4,5	951	1,4
Est	21 053	2,7	9 733	3,0	10 759	3,8	1 685	2,6
Hauts-Bassins	96 626	12,6	38 618	11,8	34 741	12,3	7 806	11,9
Nord	28 417	3,7	11 471	3,5	20 790	7,3	2 726	4,1
Plateau Central	28 330	3,7	8 638	2,6	15 504	5,5	1 214	1,8
Sahel	8 005	1,0	4 837	1,5	3 395	1,2	902	1,4
Sud-Ouest	49 223	6,4	9 843	3,0	25 781	9,1	3 108	4,7
Ensemble	769 326	100,0	327 471	100,0	283 399	100,0	65 769	100,0

Tableau A 3 : Répartition de la main d'œuvre migrante par région selon le secteur d'activité et le niveau d'instruction

Région	Secteur d'activité							
	Primaire		Secondaire		Tertiaire		ND	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Boucle du Mouhoun	79 483	13,1	7 912	3,8	24 006	4,0	4 982	3,7
Cascades	47 612	7,8	6 929	3,3	16 872	2,8	2 742	2,0
Centre	31 983	5,3	113 430	54,3	337 105	56,4	67 641	49,6
Centre - Est	41 702	6,9	8 358	4,0	20 030	3,3	6 410	4,7
Centre-Nord	36 158	6,0	5 893	2,8	16 547	2,8	6 578	4,8
Centre-Ouest	96 479	15,9	9 247	4,4	28 776	4,8	6 811	5,0
Centre-Sud	34 960	5,8	2 703	1,3	10 942	1,8	3 068	2,2
Est	25 924	4,3	3 309	1,6	13 659	2,3	2 866	2,1
Hauts-Bassins	72 646	12,0	26 026	12,5	75 708	12,7	14 350	10,5
Nord	40 571	6,7	5 475	2,6	16 834	2,8	7 659	5,6
Plateau Central	36 411	6,0	4 190	2,0	12 508	2,1	5 637	4,1
Sahel	7 473	1,2	2 498	1,2	6 883	1,2	4 071	3,0
Sud-Ouest	55 707	9,2	12 899	6,2	18 350	3,1	3 595	2,6
Ensemble	607 109	100,0	208 869	100,0	598 220	100,0	136 410	100,0

ACTEURS DE L'ELABORATION DES RAPPORTS D'ANALYSE APPROFONDIE

Coordination des travaux d'analyse

Directeur Général : OUEDRAOGO Boureima

Directeur Général Adjoint : BERE Bernard

Directeur de la Démographie : SAWADOGO Soumaila

Chef de division analyse : TAPSOBA/TAPSOBA T.V.M. Edith

Equipe d'élaboration du présent rapport

BARRY Ousmane

ZABRE Pascal

Liste des autres contributeurs

ZIDA/BANGRE Hélène

YIRA Parfait

OUEDRAOGO Flore

OUOBA Odjado

DIALLO Kadidja

HEBIE Issouf

HEMA D. Félicité

KAM Togné

INSD/2023/RGPH 2019/xxx

Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)

Avenue Pascal ZAGRE, Ouaga 2000

01 B.P : 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso

Tél : (00226) 50 37 62 04 - Fax : (00226) 50 37 62 26

Site internet : www.insd.bf - Email : insd@insd.bf ou insbf@yahoo.fr